



POINTS TOURNANTS :

**ÉTUDE DES FACTEURS ASSOCIÉS À LA RÉINSERTION SOCIALE RÉUSSIE
DES DÉLINQUANTS AUTOCHTONES**

Étude parrainée par

Nechi Training Research & Health
Promotions Institute
Boîte 34007 Kingsway Mall PO
Edmonton (Alberta)
T5G 3G4
1-800-459-1884

Native Counselling Services
of Alberta
12527 129 Street
Edmonton (Alberta)
T5L 1H7
(780) 423-2141

Financée par
Direction de la recherche
Service correctionnel du Canada

Coordonnée par
KAS Corporation Ltd.
54458, Range Road 204
Fort Saskatchewan (Alberta)
T8L 3Z3
(780) 998-0708

Préparée par
Doug Heckbert
Douglas Turkington

septembre 2001

SOMMAIRE

Cette étude examine les vies de 68 ex-délinquants autochtones qui, à un moment donné, ont commis des crimes très graves, mais ont modifié complètement leur vie et sont devenus des citoyens respectueux des lois et se sont réinsérés dans la collectivité. Une étude semblable (Hodgson et Heckbert, 1995) avait établi un certain nombre de facteurs reliés à la réinsertion réussie des délinquants autochtones. La présente étude constitue un suivi de la précédente; elle examine ces facteurs de plus près et explore d'autres facteurs associés à la réussite de la réinsertion sociale.

L'échantillon a été sélectionné dans le secteur d'Edmonton, en Alberta. Les participants devaient répondre à trois critères : être Autochtones, avoir purgé au moins une peine dans un pénitencier fédéral et être restés dans le droit chemin depuis au moins deux ans. Douze femmes et 56 hommes ont pris part à l'étude.

Les participants ont été interrogés selon un questionnaire (Annexe A) divisé en quatre sections retraçant les premières années, l'adoption d'un comportement délinquant, l'abandon du comportement délinquant et la période dans le droit chemin. Chaque entrevue a été enregistrée, les bandes magnétiques ont été transcrites et les transcriptions ont servi de source primaire de données. Les résultats sont présentés à l'aide de méthodes statistiques de base accompagnées d'extraits des entrevues.

L'étude a déterminé que la majorité des participants avaient passé leur enfance dans un climat dysfonctionnel. Près des deux tiers (62 %) ont décrit leur enfance sous un angle négatif et 81% ont décrit leur adolescence sous un angle négatif. Ils ont connu des environnements familiaux instables, et des conditions de vie marquées par la violence et la négligence. Par exemple, 40 % ont dit avoir déjà vécu dans un orphelinat ou en placement familial et 28 % avaient été placés dans une école résidentielle. En outre, 40 % avaient subi des mauvais traitements (physiques, mentaux ou sexuels).

Suite aux conditions de vie difficiles de leur enfance, un bon nombre des répondants s'étaient tournés vers le crime et la violence. Ils ont signalé avoir commis un grand nombre d'infractions et passé de longues périodes dans le système correctionnel. Quand on leur a demandé ce qui aurait pu les empêcher de tomber dans la délinquance, la communication et le soutien de la famille ont été cités comme principaux facteurs.

Progressivement, cependant, ces répondants ont modifié complètement leur vie. Le processus s'est déroulé de façon différente et sur des périodes de durée différente pour chacun. Le fait qu'ils soient rentrés dans le droit chemin a été influencé par de nombreuses variables, mais ils ont surtout mentionné le contrôle de la toxicomanie, le soutien de la famille et le fait d'en avoir assez d'avoir des ennuis.

Au moment de l'étude, les participants avaient tous cessé d'avoir des démêlés avec la justice depuis au moins deux ans, mais la plupart avaient vécu une vie exempte de crime depuis de nombreuses années. De nombreux facteurs ont influencé leur choix de vie, notamment les valeurs et l'identité personnelles, la famille, le fait de rester sobre, les activités de perfectionnement personnel et les amis. Pour chaque répondant, le point tournant central a été différent. Pour certains, ce fut la combinaison de différentes variables. Le changement a été lent, parsemé de rechutes, mais il s'est produit quand même. Comme il a suivi un processus personnel, il est difficile de l'évaluer.

L'étude démontre également le rôle très important des activités spirituelles et culturelles autochtones dans le rétablissement des répondants, bien qu'un bon nombre d'entre eux aient signalé que ces activités n'avaient pas toujours été suivies pendant leur séjour en prison.

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes de valeur et dévouées ont joué un grand rôle dans ce projet, depuis le concept initial voulant que certains ex-délinquants autochtones aient des histoires importantes à raconter jusqu'au financement, à la gestion et à la préparation de ce rapport. Nous remercions sincèrement les personnes suivantes :

Les ex-délinquants autochtones au cœur du projet. Ces hommes et ces femmes ont fait preuve de beaucoup d'émotion, de compassion, d'humour et de connaissance d'eux-mêmes lorsqu'ils ont raconté leurs histoires, de manière que d'autres puissent tirer parti de leurs expériences.

Ruth Morin, directrice générale de l'institut Nechi qui a joué un rôle important dans la mise en œuvre, le soutien et la gestion de ce projet, notamment pour la coordination entre l'Institut Nechi et les Native Counselling Services of Alberta.

Allen Benson, directeur général des Native Counselling Services of Alberta qui a appuyé le projet en mettant à sa disposition du personnel de recherche, et travaillé en étroite collaboration avec Ruth Morin de l'Institut Nechi pour la mise en œuvre de ce projet commun à deux importants organismes autochtones.

Douglas Turkington qui a travaillé à l'analyse documentaire, établi le SPSS (Ensemble des programmes statistiques relatif aux sciences sociales) pour présenter les données, et procédé à l'analyse des données.

Le D^r Maggie Hodgson, ancienne directrice générale de l'Institut Nechi et actuellement conseillère en matière de questions autochtones qui, il y a de nombreuses années, a prévu que les collectivités autochtones et la collectivité de la justice pénale pourraient beaucoup apprendre des histoires des ex-détenus autochtones qui ont eu des démêlés graves avec la justice et qui ont modifié complètement leur vie pour se réinsérer dans la collectivité. Maggie a négocié patiemment et avec persistance avec de nombreuses personnes, au cours de longues années, afin de concrétiser en réalité le concept du projet.

Shelley Trevethan, Roger Boe, Larry Motiuk, Gina Wilson, Wayne Hannaford, et Amey Bell du Service correctionnel du Canada qui ont soutenu le projet au cours de ses différentes étapes, notamment la décision du financement et n'ont cessé de prodiguer des encouragements, des orientations et des suggestions utiles.

Patti Laboucane-Benson, gestionnaire de programme, Native Counselling Services of Alberta, pour sa participation à la conception du questionnaire et sa contribution permanente.

Le D^r Robert Heller de Concordia University en Alberta qui a fait office de conseiller sur les processus statistiques et méthodologiques.

Randy Sloan, directeur des affaires correctionnelles des Native Counselling Services of Alberta qui a apporté son expérience correctionnelle, son expérience de la gestion et ses contacts avec des délinquants, ainsi que le personnel de l'organisme qui a aidé à mener le projet à bonne fin.

Darlene Auger et Bill Blauel, les intervieweurs, qui ont rencontré en personne les ex-délinquants autochtones dans leurs foyers, des bureaux ou des cafés de manière qu'ils se sentent suffisamment à l'aise pour raconter leurs histoires personnelles, et ont dirigé gentiment les conversations vers les facteurs qui ont contribué à ce que ces personnes deviennent des citoyens respectueux des lois.

Doug Heckbert, président de la KAS Corporation Ltd. et coordonnateur de projet qui a coordonné l'équipe de projet, analysé les données et aidé à la rédaction du présent rapport.

Judy Blackburn, assistante exécutive à l'institut Nechi qui a aidé à de nombreuses tâches administratives, particulièrement pour le traitement de texte du questionnaire, les rapports et la supervision de la transcription des bandes magnétiques.

Carol Underwood, aide-comptable à l'Institut Nechi, qui a aidé à garder le projet dans le cadre de son budget.

Shelly McCotter, Kerri Blackburn et Carolyn Barre-Hayes qui ont transcrit sur papier les entrevues enregistrées sur bandes magnétiques.

Ross Hodgson, directeur des systèmes informatiques de l'Institut Nechi qui a aidé pour le soutien technique et logiciel.

Wil Campbell, Diana Delorme, Dale Carlson, Iris Acoose et Dave Loyie qui ont mis à profit leurs relations dans la collectivité pour retrouver des ex-délinquants autochtones et les encourager à se présenter et à raconter l'histoire de leur vie aux intervieweurs.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	ii
REMERCIEMENTS	iv
TABLE DES MATIÈRES	vi
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES GRAPHIQUES	vii
INTRODUCTION	1
Analyse documentaire	1
Projet actuel	5
MÉTHODES DE RECHERCHE	8
CONCLUSIONS DE LA RECHERCHE	16
Profil du répondant.....	16
<i>Caractéristiques démographiques</i>	16
<i>Caractéristiques socio-économiques</i>	19
<i>Santé</i>	22
<i>Antécédents criminels</i>	24
Les jeunes années.....	24
Adoption d'un comportement délinquant.....	29
Abandon du comportement délinquant	35
Rester dans le droit chemin	41
CONCLUSION	49
BIBLIOGRAPHIE	56
ANNEXE A QUESTIONNAIRE	58
ANNEXE B L'EXPÉRIENCE D'UN INTERVIEWEUR	66
ANNEXE C PROFIL DU RÉSPONDANT	68

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Caractéristiques démographiques et socio-économiques	17
Tableau 2.	Santé physique et mentale – affective.....	23
Tableau 3.	Personnes qui ont élevé le répondant	25
Tableau 4.	Implication dans le système de protection de l'enfance	26
Tableau 5.	Enfance et adolescence – positives ou négatives	28
Tableau 6.	Implication dans les systèmes de jeunes contrevenants et de délinquants juvéniles	30
Tableau 7.	Adult Convictions.....	32
Tableau 8.	Influences for Getting Out of Trouble	36
Tableau 9.	Influences for Staying Out of Trouble	41

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.	Répartition des répondants par âge	19
Graphique 2.	Niveau d'instruction – passé et présent	20
Graphique 3.	Santé physique et mentale.....	23

INTRODUCTION

La présente étude a été générée à partir des observations du personnel des organismes autochtones, de l'Institut Nechi et des Native Counselling Services of Alberta, au sujet des changements étonnants que certains Autochtones ont apportés à leur vie, passant d'une situation de délinquants ayant des démêlés avec la justice à une réinsertion sociale réussie en tant que citoyens respectueux des lois. Ces ex-délinquants sont souvent perçus comme des modèles de rôle en raison de la mesure dans laquelle ils ont complètement modifié leur vie et de la qualité de leur vie actuelle. Ces histoires de réussite sont bien connues dans les collectivités autochtones parce qu'il est difficile de rester anonyme dans ces localités. Les ex-délinquants sont souvent des parents, frères, sœurs, oncles ou tantes de membres de la collectivité. Ces histoires sont moins bien connues des représentants de la justice ou de la société ordinaire. Les changements qu'apportent certains ex-délinquants dans leur mode de vie sont bien connus et célébrés dans les collectivités autochtones, il n'est donc pas nécessaire pour eux de nier leurs antécédents. Par contre, dans la société ordinaire, les ex-délinquants ont souvent intérêt à dissimuler leur passé plutôt qu'à le faire connaître. Aux yeux de certains représentants de la justice et des membres de la collectivité, on remarque un sentiment de morosité généré par la perception que la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale va continuer et que rien ne semble marcher. En réalité, les délinquants autochtones qui modifient complètement leur vie sont nombreux. Malheureusement, ces histoires réussies sont souvent éclipsées par la masse d'histoires de récidive.

L'Institut Nechi et les Native Counselling Services of Alberta souhaitent documenter certaines de ces histoires réussies, en partie pour reconnaître les réalisations de ces personnes mais surtout pour explorer les influences qui, dans leur vie, ont contribué à ce processus de changement.

Analyse documentaire

Le nombre d'Autochtones incarcérés dans les établissements correctionnels canadiens est largement disproportionné par rapport à leur nombre dans la

population canadienne. C'était évident dans les années 1980 et les années 1990 (Jackson, 1989) et ça l'est encore aujourd'hui. Bien qu'ils comptent pour seulement 2 % de la population de 18 ans et plus au Canada (Statistique Canada, 1996), les Autochtones constituent 17 % des condamnés admis dans les établissements correctionnels fédéraux et provinciaux-territoriaux (Centre canadien de la statistique juridique, 2001). En Saskatchewan, ils représentent plus des deux tiers (68 %) des admissions sous garde fédérale (par rapport à 8 % de la population générale adulte de la Saskatchewan). Selon Trevethan, Tremblay et Carter (2000), le nombre d'admissions d'Autochtones dans les établissements fédéraux a augmenté, passant de 13 % en 1988-1989 à 17 % en 1998-1999.

La surreprésentation des Autochtones dans le système correctionnel tient en partie au grand nombre de délinquants autochtones qui retournent en prison. Selon Bonta, Lipinski et Martin (1992), les deux tiers des délinquants autochtones récidivent. Jackson (1989) a également trouvé que les délinquants autochtones retournent en prison à un taux plus élevé que les non-Autochtones.

La recherche a noté un lien entre diverses conditions socio-économiques et la proportion des Autochtones dans le système de justice pénale (LaPrairie, 1997; Commission royale sur les peuples autochtones, 1996). Un certain nombre de facteurs de risques, comme l'âge, le chômage et la pauvreté, peuvent avoir un rapport avec la surreprésentation des Autochtones dans les prisons.

En plus des conditions socio-économiques, il existe d'autres raisons sous-jacentes de la surreprésentation des peuples autochtones. Par exemple, un grand nombre de crimes commis par les Autochtones le sont sous l'influence de l'alcool. Waldram (1997) observe que pour certains délinquants l'utilisation d'alcool ou de drogue est une béquille qui les aide à faire face au désespoir, à la solitude, au sentiment d'incomplétude et de vide, et au fait de se sentir rabaissé par d'autres et par la société. La plupart du temps, ce sentiment de perte vient de ce qu'ils n'ont aucune idée de ce qu'ils sont. Ce sentiment d'absence d'une identité personnelle est dû, pour beaucoup, à ce qu'ils ont été placés dans les

pensionnats ou en placement familial. Pour d'autres, c'est l'enfance passée dans une famille dysfonctionnelle qui les a empêchés d'acquérir un contexte culturel. Alors que la pratique de placer les enfants autochtones dans les pensionnats a cessé en 1975 (Hodgson, 1990), l'habitude d'enlever les enfants autochtones à leur famille et à leur collectivité n'a pas cessé. Selon Jackson (1989), un enfant autochtone aura cinq fois plus de chance qu'un enfant non-autochtone d'être pris en charge par un organisme de protection de l'enfance. La pratique d'écarter ces enfants de leur famille et de la collectivité augmente le nombre d'enfants déplacés et sans culture.

Selon Besozzi (1993), la récidive se produit parce que les détenus n'ont pas développé d'identité bien définie pendant leur séjour en prison. Les détenus estimaient également qu'ils ne recevaient pas l'aide dont ils avaient besoin pour devenir des citoyens respectueux des lois et cela est d'autant plus vrai pour les détenus autochtones. Bien que cette situation ait commencé à changer depuis peu, il y a encore relativement peu de programmes mis à la disposition des détenus autochtones pour apprendre leur culture. Waldram (1997) pense que les programmes de spiritualité autochtone ont eu d'importantes répercussions sur la santé à la fois physique et mentale des délinquants participant à ces programmes.

D'après Hodgson et Heckbert (1995), même des ex-délinquants qui s'estimaient guéris reconnaissent avoir encore des problèmes. Ne sachant pas comment y faire face, ils ont tendance à retourner à leurs comportements autodestructeurs. La perception du juge Murray Sinclair (1997) est particulièrement pertinente dans le débat sur les Autochtones et le système de justice :

[TRADUCTION] Ce que je vois pour nos jeunes ou tous les Autochtones qui se présentent devant moi au tribunal, c'est le déséquilibre considérable auquel ils sont confrontés. Chacun d'entre eux ne trouve que déséquilibre dans sa vie, et c'est ainsi qu'ils finissent par se retrouver ici. Leur comparution devant mon tribunal est souvent l'aboutissement d'un ensemble de circonstances très tragiques...

La réalité alors, pour nous autres jeunes Autochtones, était d'être confrontés, en grandissant, à des conflits terribles sur notre identité. Nous ne savions pas qui nous étions, et nos jeunes d'aujourd'hui ne savent pas non plus qui ils sont. Nous n'avons pas été capables de donner à nos jeunes un sens de leur identité...

De nombreux hommes autochtones qui ont mis un terme à une vie de crimes nous disent que, pour eux, la réponse leur est venue lorsqu'ils ont appris leur culture, et où ont-ils appris leur culture ? La première fois qu'ils ont entendu parler de leur culture, c'était en prison. C'est terrible à dire, que c'est en prison que vous apprenez qui vous êtes et trouvez la solution. Serait-ce la seule manière d'empêcher un homme de mener une vie de criminel ? Il devrait y avoir moyen de le faire à l'extérieur de la prison.

La réalité est que certains de nos hommes et de nos femmes trouvent la réponse à leurs questions et apprennent leur culture pendant leur emprisonnement. L'incarcération à cette fin semble être un fait assez peu logique, mais c'est ainsi.

Donc je pense que nous, dans le système de justice, sommes tenus d'accepter qu'il nous incombe d'aider la vaste majorité de gens qui se présentent devant nous, Autochtones et non-Autochtones, à se trouver une identité. Ensuite, nous pouvons les aider à répondre à ces questions que j'ai mentionnées plus haut, d'où est-ce que je viens, pourquoi suis-je ici et où est-ce que je m'en vais ?

Dans tous les aspects de la justice pénale et du système correctionnel, une préoccupation se retrouve souvent sous forme d'une question «Qu'est-ce qui fonctionne ?». Cette question est au centre de la préoccupation des membres du public et des représentants de la justice en ce qui a trait au double but du système correctionnel, à savoir assurer la sécurité et la protection du public, et aider les délinquants à devenir des citoyens respectueux de la loi. Pour ce qui est de ce dernier objectif, de nombreuses personnes se questionnent sur l'efficacité des interventions de la justice et du système correctionnel, si l'on considère la surreprésentation persistante des Autochtones dans les systèmes de justice et de services correctionnels.

Il est tentant de répondre au jugement de Martinson (1974) que «rien ne fonctionne»; mais la réalité est que de nombreux délinquants modifient complètement leur vie et s'intègrent convenablement dans la société en tant que

citoyens respectueux des lois. Cette réalité forme la base de l'étude *Guérison, spiritualité et rétablissement* (Hodgson et Heckbert, 1995), dans le cadre de laquelle 20 ex-délinquants autochtones qui avaient commis des infractions très graves ou avaient vécu de longues périodes d'activité criminelle intense pendant de nombreuses années, pour ensuite devenir des citoyens respectueux des lois, ont été priés de raconter leurs jeunes années et de dire comment ils les avaient vécues, ils avaient adopté un comportement délinquant, puis en étaient sortis pour rentrer dans le droit chemin et y rester. Les intervieweurs ont encouragé ces histoires de réussite pour décrire les facteurs qui, pensaient-ils, faisaient partie de leur vie. Des facteurs comme le fait de cesser de boire ou de prendre de la drogue, ou de prendre conscience de l'enseignement culturel et spirituel autochtones, le soutien de la famille et la valorisation d'un mode de vie différent ont été reconnus comme des influences puissantes dans le processus qui a incité ces personnes à devenir des citoyens respectueux des lois.

Projet actuel

La question à laquelle se trouve confronté le présent projet de recherche est de savoir ce qu'on «pourrait faire pour résoudre le problème de la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale». On pourrait envisager quels types de programmes et d'interventions pourraient s'appliquer à ceux qui sont actuellement dans le système afin de réduire la surreprésentation. Le projet de recherche vise à déterminer pourquoi certains délinquants autochtones n'ont plus de démêlés avec la justice.

Cette étude s'est développée à partir des constatations d'un rapport préliminaire par Hodgson et Heckbert (1995) où étaient examinés les facteurs associés à la réinsertion réussie de délinquants autochtones qui, à un moment de leur vie, avaient été des délinquants auteurs d'infractions graves et, par la suite, avaient modifié complètement leur vie pour devenir des citoyens respectueux des lois. L'objectif de la recherche était de documenter les influences qui ont contribué aux changements faisant que les répondants menaient désormais une vie exempte de crime. Les questions générales qui ont guidé la recherche étaient :

- Comment étaient les années de croissance de ces personnes ?
- Comment ont-ils commencé à avoir des démêlés avec la justice, et quelle était l'ampleur des problèmes ?
- Quels étaient les facteurs qu'ils associaient au fait d'abandonner leur comportement délinquant ?
- Quels sont les facteurs qui les ont aidés à rester dans le droit chemin?
- Quelles étaient leurs perceptions et leurs expériences des programmes correctionnels et autres programmes connexes ?
- Leurs observations pourraient-elles montrer la voie à des pratiques nouvelles ou améliorées ?

Dans l'étude de 1995, les intervieweurs ont encouragé les répondants à raconter leur histoire à leur manière et ont évité d'orienter l'entrevue de façon prédéterminée. Même si cette approche permettait aux hommes et aux femmes en question de décrire les événements et les gens qui les ont aidés dans leur cheminement, ils avaient tendance à s'écarter du sujet et à discuter de choses qui, bien que les touchant personnellement (comme leur innocence), n'entraient pas dans les paramètres de la recherche.

Des responsables de l'Institut Nechi, qui avaient coordonné l'étude initiale, étaient convaincus qu'on pourrait obtenir des renseignements plus complets et plus approfondis en interrogeant d'autres hommes et femmes autochtones qui avaient modifié leur vie. Nechi a proposé une seconde étude, à l'aide de méthodes semblables, pour explorer plus en détail les facteurs ou les points tournants qui avaient contribué positivement à faire de ces délinquants, auteurs d'infractions graves, des citoyens respectueux des lois. Le projet consistait à explorer les vies de ces ex-délinquants afin d'y déceler les déséquilibres et les conflits identifiés par le juge Sinclair. Le projet a également essayé de mieux comprendre comment les vies de ces personnes s'étaient d'abord orientées vers le pire, puis avaient changé de direction, pour les amener cette fois dans le droit chemin. Enfin, le projet a pris une perspective plus vaste de ces vies afin de

mieux comprendre le contexte dans lequel ces personnes ont grandi, ont adopté un comportement délinquant, puis l'ont abandonné.

L'étude se penche sur l'histoire d'une personne et détermine ce qui a marché dans son cas. Ces connaissances seront une contribution considérable au domaine de la prévention du crime dans les collectivités autochtones et les autres collectivités. Le fait de mieux comprendre ces facteurs aidera les représentants de la justice pénale et des services correctionnels à concevoir et à mettre en œuvre des programmes d'intervention qui accéléreront le processus d'aide aux délinquants autochtones pour changer l'orientation de leur vie. On espère que ces changements de sens auront un impact notable et mesurable sur les délinquants autochtones. En découvrant ce qui a été efficace pour certains Autochtones qui ont été des auteurs d'infractions graves, nous croyons que nous pourrons répondre aux défis posés par le juge Murray Sinclair (1997) :

Nous devons trouver des moyens de les aider à faire face à ces questions (Qui suis-je ? D'où est-ce que je viens ? Pourquoi suis-je ici ? Où est-ce que je m'en vais ?) et trouver des réponses. Car en répondant à ces questions, chaque personne de la société est capable de trouver une manière de fonctionner correctement.

Dans l'étude initiale (Hodgson et Heckbert, 1995), dont on parle souvent comme de la phase I, les données étaient de nature qualitative. Dans la présente étude, des plans ont été faits pour inclure à la fois des données qualitatives et des données quantitatives.

MÉTHODES DE RECHERCHE

Le projet a été façonné d'après l'étude *Guérison, spiritualité et rétablissement* (Hodgson et Heckbert, 1995) dont le thème central était que les ex-délinquants autochtones en ont beaucoup à dire sur les facteurs qui leur ont fait adopter un comportement délinquant puis les ont fait rentrer dans le droit chemin. Dans cette étude, on avait demandé à 20 répondants de décrire leurs années de jeunesse et la manière dont ils étaient tombés dans la délinquance, et dont ils en étaient sortis pour mener une vie à l'écart de la criminalité. Les 17 hommes et 3 femmes ont été priés par les intervieweurs de raconter leurs histoires. Les entrevues étaient enregistrées à l'aide d'une petite cassette audio, et les bandes magnétiques ont été transcrites. Les transcriptions ont été examinées par le coordonnateur du projet qui a analysé le contenu afin d'y trouver des thèmes et des questions ayant trait aux facteurs présents aux différents stades de la vie des répondants.

Des études semblables avaient été faites par Waldram (1994, 1997) et McCormick (1995) dans le cadre desquelles on avait demandé à des délinquants autochtones quelles étaient leurs perceptions d'un mode de vie criminel. Mais, il s'agissait de délinquants encore incarcérés. La présente étude cherche à tirer parti des expériences de délinquants autochtones qui sont arrivés à modifier leur vie dans le bon sens, c'est-à-dire qui peuvent «prêcher par l'exemple et pas seulement par la parole».

Dans l'étude actuelle, on avait prévu d'interroger un échantillon de 80 répondants correspondant aux critères suivants :

1. avoir purgé au moins une peine dans un pénitencier (peine de deux ans ou plus);
2. ne pas avoir eu de démêlés avec la justice depuis au moins deux ans;
3. être Autochtone (Métis, Inuit, Indien inscrit ou Indien non-inscrit).

Ces critères ont été choisis parce qu'ils étaient semblables à ceux de la phase I. On a estimé que les participants qui répondraient à ces critères constitueraient

d'excellents exemples de personnes qui avaient été des délinquants auteurs d'infractions graves et avaient modifié complètement leur vie. La seule différence avait trait au deuxième critère. Puisque cette étude était financée par le Service correctionnel du Canada, tous les participants devaient avoir purgé une peine dans un pénitencier fédéral.

La conception de l'enquête se fonde sur le questionnaire dont on s'est servi dans les entrevues et qui a été conçu d'après le questionnaire utilisé dans la phase I. Pour la présente étude, on a décidé de procéder aux entrevues selon des lignes plus structurées que pour la phase I, de manière que la discussion soit davantage guidée que dans l'étude initiale; cela permettait aux participants de parler de ce qu'ils voulaient, mais selon quelques lignes directrices très générales. Dans l'étude actuelle, nous espérons concentrer l'attention sur la gamme de facteurs identifiés dans l'étude initiale ainsi que sur ceux qu'ajouteraient les parrains de l'étude.

Le coordonnateur de projet, le personnel du projet et les responsables de l'Institut Nechi et des Native Counselling Services of Alberta ont examiné le questionnaire utilisé dans l'étude initiale, choisi des questions de recherche qui guideraient mieux les discussions avec les ex-délinquants et ajouté certaines questions conçues pour mieux délimiter l'exploration des histoires. On visait à guider les participants dans leur réflexion sur les influences qui les avaient incités à tomber dans la délinquance ou les avaient aidés à trouver le droit chemin et à y rester. L'équipe de projet a décidé d'orienter également les discussions dans les domaines des expériences des délinquants et la manière dont ceux-ci perçoivent les services et les programmes correctionnels et connexes appliqués dans la collectivité et dans les établissements. Là encore, la recherche avait pour but de repérer les interventions efficaces d'après les expériences de personnes qui avaient fait des changements remarquables dans leur vie. Le questionnaire se trouve à l'annexe A.

Pour choisir les 80 répondants, on a envoyé des lettres annonçant le projet à de nombreux organismes de service aux Autochtones et organismes de justice

pénale dans la région d'Edmonton. En outre, on a demandé au personnel de l'Institut Nechi et des Native Counselling Services of Alberta de recommander des personnes. On s'attendait à ce que cette méthode génère une grande liste de répondants convenables. En fait, elle ne s'est pas révélée efficace. On a reçu quelques recommandations de Nechi et des Native Counselling Services mais une seule d'un organisme autochtone.

À la suite de cela, le personnel du projet a décidé de discuter l'étude avec des travailleurs des services correctionnels dont on savait qu'ils avaient des contacts étroits avec le personnel et le groupe visés au Centre de ressourcement Stan Daniels d'Edmonton. C'est un centre résidentiel communautaire où sont logés des détenus à sécurité minimale, des délinquants en semi-liberté et des libérés conditionnels. Le directeur et plusieurs membres du personnel ont rencontré le coordonnateur du projet, cherché dans diverses listes de clients de Stan Daniels, passés et présents, et préparé une liste de répondants possibles qui, croyait-on, répondraient aux critères du projet. Cette liste a été mise à la disposition des intervieweurs qui ont essayé de contacter les répondants à leur dernière adresse ou par l'intermédiaire du plus proche parent. La méthode s'est révélée assez efficace en dépit du fait qu'un bon nombre des personnes recommandées avaient déménagé et que plusieurs ont refusé de prendre part à l'étude, expliquant qu'elles ne souhaitaient pas discuter des aspects criminels de leur vie passée. Cette explication se rapproche de quelques explications qu'on trouve dans *Guérison, spiritualité et ressourcement*.

À mesure que progressait l'étude, il est devenu évident qu'il faudrait d'autres sources de référence pour garder le projet en marche pendant le temps prévu. Il en a résulté que quatre ex-délinquants autochtones ont été engagés pour rechercher, parmi leurs contacts dans la collectivité, qui se qualifierait pour participer à l'étude. Cette approche s'est révélée très efficace. Ces personnes ont compilé des listes de noms et de numéros de téléphone qui ont été remises au coordonnateur de projet, lequel à son tour les a communiquées aux intervieweurs.

Une fois que les intervieweurs avaient quelques noms, ils communiquaient avec les participants potentiels, vérifiaient leur admissibilité et leur demandaient de prendre part à l'étude. À ce stade, la plupart des personnes ont accepté d'être interrogées bien que le coordinateur de projet et les intervieweurs aient découvert que quelques-unes ne répondaient pas aux critères. Ces personnes n'ont pas été interviewées et n'ont pas été incluses dans l'étude¹. Ce n'est que vers la fin de l'entrevue qu'un intervieweur s'est aperçu que la personne interrogée n'était pas Autochtone. Le répondant en question a été exclu de l'étude.

Au cours de l'examen des questionnaires, après les entrevues, le coordonnateur du projet a noté que quelques participants avaient affirmé qu'ils n'avaient pas purgé leur peine dans un pénitencier. Avec chaque participant potentiel, les intervieweurs ont examiné les critères de l'étude, où il était clairement indiqué que les gens participant à l'étude devaient avoir purgé une peine au pénitencier. On ne comprend donc pas très bien les raisons de cet écart. Dans ces cas, cependant, le coordonnateur de projet a décidé d'inclure les répondants dans l'étude.

Il a fallu beaucoup plus de temps que prévu pour choisir l'échantillon. Après avoir réussi à engager des ex-délinquants pour faire des recommandations et suivi les indications du personnel du Centre de ressourcement Stan Daniels, il manquait encore des participants pour atteindre le but de 80. Après discussion avec des bailleurs de fonds et des commanditaires, il a été décidé d'arrêter cette recherche de participants qui coûtait cher et prenait beaucoup de temps, et de se contenter des 68 déjà interviewés, estimant que les 12 autres participants potentiels n'ajouteraient probablement pas grand chose qui n'ait déjà été dit. Chaque répondant gagnait une somme de 100 \$ payée comptant à la fin de l'entrevue.

¹ Quelques répondants ont affirmé qu'ils avaient purgé leur peine dans des établissements provinciaux même s'ils avaient été condamnés à des peines fédérales. Ces répondants ont été compris dans l'étude.

Les deux intervieweurs ont rencontré une gamme fascinante d'ex-délinquants, allant de ceux qui avaient clairement modifié leur vie complètement et étaient bien installés dans la collectivité en tant que citoyen respectueux des lois, à d'autres qui vivaient dans la rue dans le centre-ville, et luttait chaque jour pour trouver un abri et de la nourriture, et rester sobre et exempt d'infraction. Pour un compte-rendu de l'expérience de l'un des intervieweurs, voir l'Annexe B.

Les entrevues ont eu lieu dans des bureaux, des maisons, et au téléphone. Après avoir expliqué le but et la méthode de l'étude, l'entrevue officielle commençait. L'intervieweur suivait le questionnaire en enregistrant les informations et en prenant des notes rapides. Certains participants parlaient clairement et suffisamment fort pour que leur déclaration soit nettement enregistrée sur le magnétophone. Ces répondants étaient éloquents et exprimaient bien ce qu'ils ressentaient. Par contre, d'autres parlaient à voix basse et, à certains moments, il était difficile pour l'intervieweur de suivre ce qu'ils disaient. Dans ces occasions, les mots n'ont pas été clairement enregistrés et les personnes chargées des transcriptions n'ont pas pu déchiffrer ce qui avait été dit; les transcriptions indiquent alors «inaudible». Ces moments dans l'entrevue coïncidaient souvent avec des comptes rendus de temps troublés, comme les périodes difficiles de l'enfance ou lorsque le participant se rappelait des infractions auxquelles il avait participé. Certains des participants donnaient des réponses très brèves à des questions et n'en disaient pas plus, même sur l'incitation de l'intervieweur ou après des pauses et des périodes de silence. D'autres fois, le participant et l'intervieweur riaient ensemble. Parfois, l'intervieweur procédait rapidement et d'un ton neutre; à d'autres moment, lui et le participant partageaient des expériences personnelles. Comme l'a noté un des intervieweurs, il était difficile de ne pas réagir personnellement à certaines des expériences de ces hommes ou de ces femmes.

Au cours des entrevues, les intervieweurs ont quelquefois eu de la difficulté à suivre le format et la structure du questionnaire tout en respectant le besoin du participant de décrire des problèmes ou des événements qui avaient eu une

importance considérable pour lui mais qui n'entraient pas réellement dans le cadre des discussions prévues.

Les intervieweurs ont fait un bon travail et ont réussi, dans l'ensemble, à garder les entrevues dans le cadre prévu. En outre, les entrevues de la présente étude étaient plus concentrées et avaient moins trait à des expériences étrangères que celles de la phase I. De plus, le coordonnateur a observé que les participants décrivaient mieux les expériences vécues dans les premiers stades de leur vie (section II et III du questionnaire) que celles qu'ils avaient connues avec les programmes correctionnels et autres (section IV et V). Ces connaissances aideront pour d'autres recherches sur des sujets et à l'aide de méthodes semblables. Les chercheurs devront trouver des manières de susciter des réponses plus complètes et plus approfondies des répondants qui semblent perdre leur énergie au cours de la dernière partie.

Une fois l'entrevue terminée, l'intervieweur donnait les bandes magnétiques et le questionnaire à l'Institut Nechi, où les bandes étaient transcrites mot par mot dans la mesure du possible. Les questionnaires étaient remis au coordonnateur de projet qui en faisait une copie. Les renseignements de base comme les noms, adresses et numéros de téléphone ont été éliminés de la copie. Le coordonnateur a gardé l'original et la copie a été remise à un membre du personnel du projet qui s'est servi des informations contenues dans le questionnaire pour coder les réponses et introduire les données dans le SPSS (Statistical Package for the Social Sciences - Ensemble des programmes statistiques relatif aux sciences sociales, version 8) créé pour ce projet. Le codage a été fait par le membre du personnel qui a élaboré le livre de code d'après les points du questionnaire. Le membre du personnel a passé par chaque questionnaire et classé les réponses sur une feuille de transfert, puis a entré les données de cette feuille dans le programme SPSS. Dans le SPSS, chaque répondant a reçu un numéro d'identification au hasard (1, 2, 3, etc.) afin de protéger son identité et de garantir la confidentialité des réponses. Chaque participant a reçu également un pseudonyme (Alex, Aaron, Arby, Alice, etc.). On a tiré 126 variables différentes à partir du questionnaire. Certaines variables

étaient classées comme «oui» ou «non». D'autres cependant étaient plus complexes, représentant plus d'une réponse possible parce qu'il s'agissait d'une question ouverte. Par exemple, la question 34 demande, «Choisissez trois mots qui décriraient le mieux ce qu'a été votre enfance». Ces trois mots étaient classés soit comme positifs, soit comme négatifs. Si la signification de ces trois mots soulevait une question, la question 35 visait à trouver une explication pour chaque mot.

Pour les données qualitatives, comme les facteurs ayant trait à l'adoption puis à l'abandon du comportement délinquant et au fait de rester dans le droit chemin, toutes les transcriptions ont été examinées, et on s'est servi de la présence ou de l'absence (oui ou non), ou d'une gamme (aucun, faible, moyen, élevé) de ces facteurs dans les histoires. La présence devait être apparente au premier coup, et non une référence flottante. L'analyse de cette information a apporté des données qui ont été présentées en termes de pourcentage joints à des extraits et citations qui représentaient la signification de la variable.

On a produit deux copies de chaque transcription. Une copie allait au coordonnateur et l'autre à un membre du personnel. Le contenu de ces copies a été examiné soigneusement afin d'explorer la richesse et la profondeur des expériences des répondants. Cette analyse, fondée sur les données qualitatives a été combinée aux données quantitatives produites par le programme SPSS. On s'est servi de cette approche combinée dans l'espoir de mieux comprendre les facteurs associés à la réinsertion sociale de ces délinquants auteurs d'infractions graves dans la collectivité en tant que citoyens respectueux des lois.

Pour ce qui est de l'analyse qualitative, l'examen et l'évaluation de l'information dans les transcriptions a été faite par deux personnes, le coordonnateur et un membre du personnel. Tous deux ont examiné les transcriptions, cherchant à établir des thèmes généraux à partir des expériences des participants. Une attention particulière a été apportée aux expériences dont le participant avait parlé plus en détail. Ces expériences paraissaient souvent dans les transcriptions sous forme d'au moins quatre lignes où les répondants

commentaient un incident, une personne ou une expérience. Les réponses trop brèves, comme «oui» ou «non» ont été mises de côté par les chercheurs. Ces commentaires auraient pu être significatifs, mais les analystes ont porté plus d'attention aux réponses et aux explications plus longues. Les deux chercheurs étaient libres d'inclure ou d'exclure des facteurs qui présentaient ou non un intérêt. Les données qualitatives présentées dans le rapport font ressortir les facteurs que tous deux estimaient importants. De cette façon, les histoires et l'information donnée par les répondants pouvaient être analysées selon deux ensembles différents de contextes, de perceptions et d'expériences. On a espéré que cette approche diminuerait le risque de déformation des conclusions encouru s'il n'y avait qu'un seul chercheur.

CONCLUSIONS DE LA RECHERCHE

Profil du répondant

On a élaboré un profil général du répondant pour décrire les personnes qui ont participé au projet. Ce profil devrait aider les lecteurs à mieux comprendre les expériences des participants et le contexte socio-démographique dans lequel leurs expériences se sont produites. Il devrait également contribuer à la compréhension de certaines des dynamiques que les participants ont expérimentées lorsqu'ils ont modifié leur vie complètement. Le profil est présenté plus loin selon les secteurs suivants : caractéristiques démographiques, caractéristiques socio-économiques, santé et antécédents criminels. L'Annexe C donne une liste des pseudonymes et de l'information de profil général sur chaque répondant.

Caractéristiques démographiques

L'échantillon de 68 participants se composait de 12 femmes (18 %) et de 56 hommes (82 %) (voir le Tableau 1). Nous avons espéré avoir plus de femmes, et un certain nombre se sont présentées. Mais, au cours des discussions initiales, on s'est aperçu que plusieurs ne répondaient pas aux critères d'admissibilité. C'est-à-dire qu'elles n'avaient pas purgé une peine sous responsabilité fédérale de deux ans et plus, et par conséquent ne pouvaient être comprises dans l'étude.

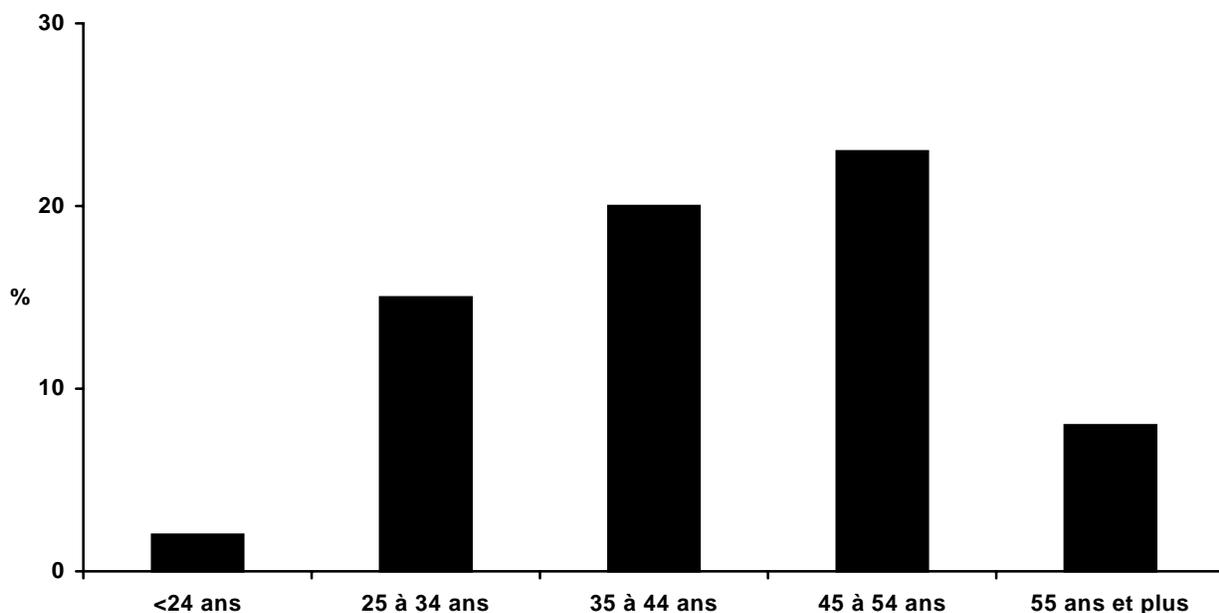
Tableau 1. Caractéristiques démographiques et socio-économiques

Caractéristiques démographiques et socio-économiques		
	Nbre	%
Total	68	
Sexe	68	
Homme	56	82 %
Femme	12	18 %
Âge	68	
<24	2	3 %
25-34	15	22 %
35-44	20	29 %
45-54	23	34 %
55 et +	8	12 %
Âge moyen		43
Statut d'autochtone	68	
Indien inscrit	37	54 %
Indien non inscrit	4	6 %
Métis	26	38 %
Inuit	1	1 %
Niveau passé de scolarité le plus élevé	68	
Inférieur à la 9 ^e année	24	35 %
De la 9 ^e à la 12 ^e année	43	63 %
Supérieur à la 12 ^e année	1	1 %
Niveau actuel de scolarité le plus élevé	68	
Inférieur à la 9 ^e année	14	21 %
De la 9 ^e à la 12 ^e année	47	69 %
Supérieur à la 12 ^e année	7	10 %
Autres programmes éducatifs¹		
École professionnelle ou commerciale	34	50 %
Collège-école technique	30	44 %
Université	14	21 %
Autres programmes de formation	49	72 %

Caractéristiques démographiques et socio-économiques - suite		
	#	%
Situation en matière d'emploi	68	
Temps plein	27	40 %
Temps partiel	12	18 %
Sans emploi	29	43 %
Type de travail	39	
Emploi de bureau	5	13 %
Emploi manuel	32	82 %
Artiste	2	5 %
Revenu mensuel	47	
Moins de 500 \$	0	0 %
de 500 \$ à 999 \$	9	19 %
de 1 000 \$ à 1 999 \$	23	49 %
de 2 000 \$ à 2 999 \$	11	23 %
3 000 \$ et plus	4	9 %
Revenu mensuel moyen		1 759 \$
Lieu de résidence passé¹		
Grande ville	30	44 %
Petite ville	18	26 %
Région rurale	16	24 %
Réserve	18	26 %
Établissement métis	14	21 %
Résidence actuelle	68	
Grande ville	50	74 %
Petite ville	1	1 %
Région rurale	1	1 %
Réserve	7	10 %
Établissement métis	9	13 %
¹ Comme il pouvait y avoir plusieurs réponses à cette question, le total n'est pas 100 %.		

Le Graphique 1 illustre la répartition des participants par âge. L'âge moyen des répondants était de 43 ans, le plus jeune ayant 21 ans et le plus âgé, 64. L'âge moyen des répondants est plus élevé que l'âge moyen de la population carcérale autochtone sous responsabilité fédérale (âge moyen de 34 ans; Service correctionnel du Canada, 2000a), ce qui n'a rien de surprenant puisqu'il s'agit de gens qui ont été dans le système fédéral et qui ont été mis en liberté.

Graphique 1. Répartition des répondants par âge



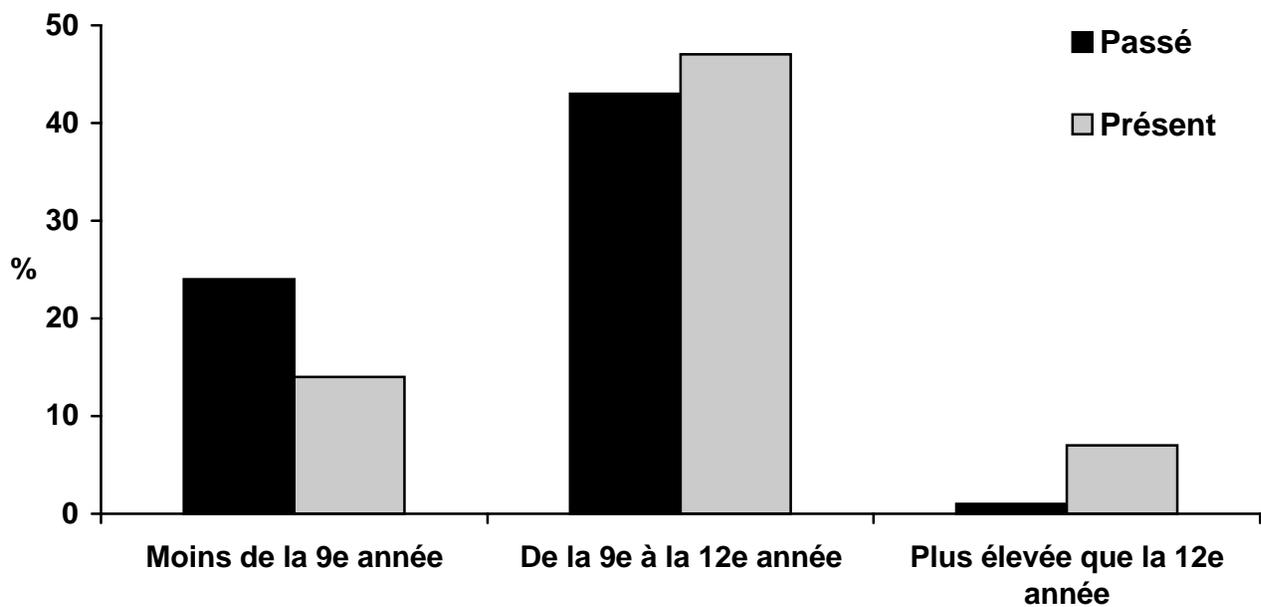
La proportion la plus large de répondants (60 %) étaient des Indiens d'Amérique du Nord (Indiens inscrits et non-inscrits). Quelque 38 % autres étaient Métis et 2 % (un répondant) Inuit. La composition autochtone en Alberta est à peu près semblable, avec 58 % d'Indiens d'Amérique du Nord, 41 % de Métis et 1 % d'Inuit (Statistique Canada, 1996).

Caractéristiques socio-économiques

Chaque répondant a indiqué ses niveaux d'instruction, passé et présent. Le Graphique 2 indique le niveau d'instruction atteint par les participants dans le système éducatif pendant les années de formation et plus tard. Pour ce qui est

de l’instruction passée, le niveau le plus faible était de 3 ans et le plus élevé, de 15 ans. Environ un tiers (35 %) des répondants n’avaient pas atteint la neuvième année. Quelque 63 % avaient terminé de la neuvième à la douzième années et 1 % avait été au-delà de la douzième année. Par comparaison, à peu près la moitié de la population carcérale fédérale n’avait pas atteint la huitième année (Service correctionnel du Canada, 2000b).

Graphique 2. Niveau d’instruction – passé et présent



Dans les récentes années, certains des répondants ont affirmé qu’ils avaient un niveau d’instruction plus élevé. Le niveau actuel le plus faible est le même (3 ans) et le plus élevé est de 18 ans. Un cinquième seulement (21 %) n’ont pas atteint la 9^e année. Soixante-neuf pour cent ont terminé une classe allant de la 9^e à la 12^e année et 10 % ont terminé plus que la 12^e année. La participation à d’autres études s’est produite au cours de l’incarcération ou juste après la mise en liberté.

On a également interrogé les répondants sur leur participation à des programmes éducatifs au-delà de l'école élémentaire. La moitié (50 %) ont signalé qu'ils étaient allés à l'école professionnelle ou commerciale, 44 % dans des collèges communautaires ou des établissements techniques et 21 % à l'université. En outre, près des trois quarts (72 %) ont dit qu'ils avaient suivi des programmes de formation comme ceux qui se concentrent sur le ressourcement, les dynamiques de la vie, la lutte contre la toxicomanie et l'emploi.

On a également parlé aux participants de leurs emplois passés et présents. Pour de nombreux délinquants, le fait d'avoir un travail donnait une raison à leur journée ou à leur semaine, ce qui les aidait à maintenir un mode de vie pro-sociale. Une situation d'emploi relativement stable est souvent considérée comme correspondant à rester dans le droit chemin. Par exemple, Motiuk (1996) a trouvé que les délinquants qui avaient des antécédents professionnels instables couraient un plus grand risque de récidiver que ceux qui avaient des antécédents d'emploi stables. Le revenu constitue également une base de soutien personnel et familial pour les nécessités comme la nourriture, le vêtement et le logement. Actuellement, plus de la moitié (58 %) des participants se disaient employés, soit à temps partiel soit à temps plein. On a également demandé aux répondants pendant combien de temps, au cours des trois dernières années, ils avaient eu un emploi. Un tiers (35 %) avait travaillé pendant les trois ans en entier, 52 % pendant une partie de cette période et 13 % n'avaient pas du tout travaillé pendant ces trois ans. On estime que 75 % de la population carcérale fédérale ont des antécédents professionnels instables (Service correctionnel du Canada, 2000).

Parmi ceux qui travaillaient, la majorité (82 %) étaient employés à des travaux manuels, comme la construction, ou avaient des emplois de manœuvres. Le reste de l'échantillon était constitué d'employés de bureau (13 %) et d'artistes (5 %).

Certains répondants qui étaient sans emploi recevaient des pensions pour raisons médicales ou des prestations d'autres programmes de soutien du revenu. Quelque 21 participants ne touchaient pas de revenu au moment de l'entrevue. La plus vaste proportion de ceux qui avaient un revenu gagnaient entre 1 000 \$ et 1 999 \$ par mois (49 %). Si on exclut ces individus qui ne touchaient rien au moment de l'entrevue, le revenu moyen était de 1 759 \$ par mois.

En général, il est clair que la majorité des répondants ne présentaient pas un profil d'emploi solide et stable puisque près de la moitié (43 %) était sans emploi et qu'un autre 18 % n'était employé qu'à temps partiel. Par ailleurs, le revenu mensuel moyen de 1 759 \$ ne représente pas un niveau bien élevé. Cependant, en dépit de cette situation d'emploi relativement désavantagée, les participants avaient maintenu un mode de vie exempt de crime.

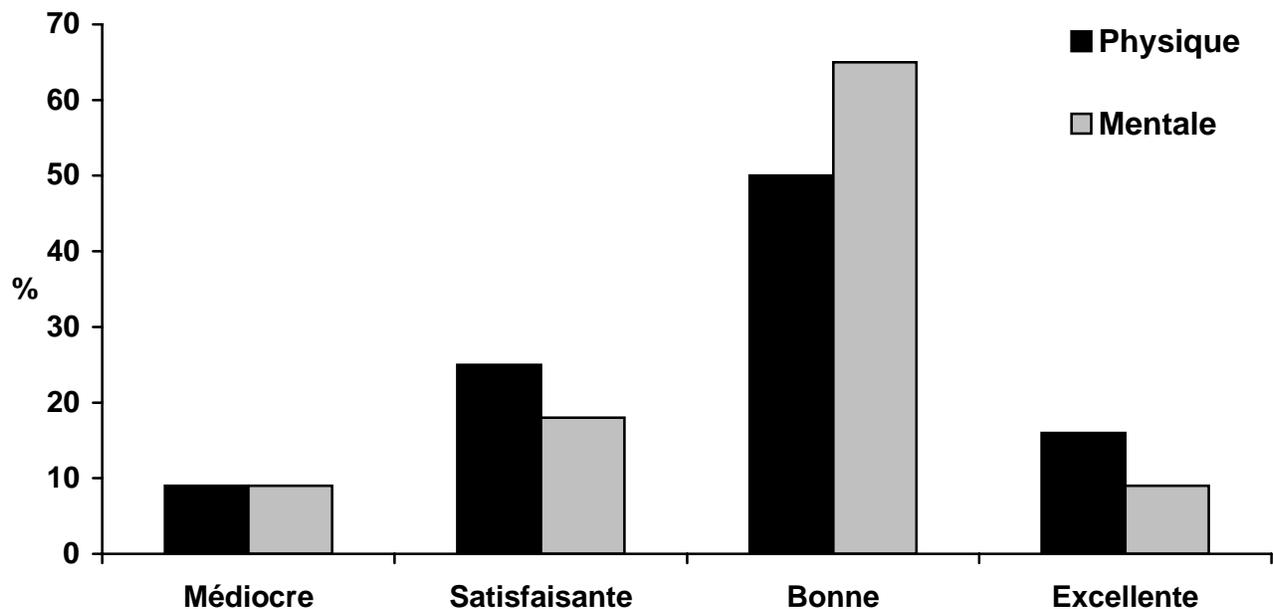
En plus des autres variables socio-économiques, on a examiné le lieu de résidence. La majorité des répondants habite actuellement dans une grande ville (74 %). Treize pour cent résident dans un établissement Métis, 10 % dans une réserve, 1 % dans une petite ville et 1 % en région rurale. Comme on le verra plus loin, il existe un changement notable de lieu de résidence entre l'enfance et l'âge adulte.

Santé

On a questionné les participants sur leur santé physique et mentale et la mesure dans laquelle leur santé était restée stable au cours des années. Étant donné le taux élevé de toxicomanie trouvé dans les collectivités autochtones, on prévoyait que l'état général de la santé des répondants laisserait à désirer.

Cependant, comme on peut le voir au Graphique 3, la majorité des répondants se sont dits en bonne santé physique, les deux tiers (66 %) affirmant que leur santé physique était bonne ou excellente (voir également le Tableau 2). Pour ceux qui ont dit que leur santé laissait à désirer, la raison de cet état de fait était généralement la toxicomanie passée.

Graphique 3. Santé physique et mentale



Les conditions générales de santé mentale et affective des participants étaient encore meilleures que celles de la santé physique; près des trois quarts (74 %) signalaient une santé mentale bonne ou excellente. Parmi ceux qui se sont dits d'une santé mentale laissant à désirer, plusieurs ont affirmé que cela nuisait à leur fonctionnement quotidien. Plusieurs répondants ont également mentionné la dépression, soit épisodique, soit récurrente.

Tableau 2. Santé physique et mentale – affective

	Santé physique		Santé mentale et affective	
	Nbre	%	Nbre	%
Total	68		68	
Médiocre	6	9 %	6	9 %
Satisfaisante	17	25 %	12	18 %
Bonne	34	50 %	44	65 %
Excellente	11	16 %	6	9 %

Antécédents criminels

Pour démontrer les changements dramatiques que les répondants ont apportés à leur vie, il est important de bien comprendre leurs antécédents criminels dans toute leur ampleur et leur gravité. La mesure dans laquelle ces individus ont amélioré leurs conditions de vie est un facteur clé dans la compréhension de leur réinsertion.

Une forte proportion de participants (84 %) ont déclaré avoir été condamnés pour des crimes avec violence. En particulier, comme on le voit à l'Annexe C, 16 répondants (24 %) avaient des casiers judiciaires pour meurtre, tentative de meurtre ou homicide involontaire. Il est évident que ces répondants ont commis des crimes graves et constituaient réellement un danger pour la collectivité.

Les jeunes années

L'objet de cette section est de donner de l'information sur le milieu de vie des répondants au cours de leur enfance et de leur adolescence. En examinant les expériences passées des participants, nous pouvons déterminer les facteurs qui ont influencé leur comportement criminel. Notamment : le lieu de résidence, les personnes qui s'en sont occupé, la participation au système de protection de l'enfance et les expériences vécues au cours de l'enfance et de l'adolescence.

Comme on l'a dit plus haut, 74 % des participants résident actuellement dans une grande ville et une petite proportion (44 %) disent qu'ils ont déjà vécu dans des grandes villes par le passé (voir le Tableau 1). Environ un quart ont vécu dans des petites villes auparavant (26 %), un autre quart (24 %) ont déjà vécu dans des régions rurales, un quart (26 %) sur une réserve et 21 % dans un établissement Métis. Le total de ces pourcentages ne constitue pas 100 % car certains des répondants ont habité dans plus d'une résidence dans le passé. Il est évident qu'un changement s'est produit des régions rurales aux régions urbaines. Ce modèle est semblable à celui qu'a signalé Boe (2000), qui fait ressortir la concentration croissante d'Autochtones dans les grands centres urbains, particulièrement dans les provinces de l'Ouest.

On a demandé aux répondants qui les avaient élevés quand ils étaient enfants (Tableau 3). La majorité (59 %) ont été élevés par leur deux parents à un moment ou à un autre de leur vie. Un quart (26 %) ont été élevés par leur mère, 22 % par leurs grands-parents et 4 % par leur père. Il est important de noter que les répondants ont pu vivre dans plusieurs foyers qui les ont pris en charge.

Tableau 3. Personnes qui ont élevé le répondant

	Nombre	%
Personne en charge¹		
Parents	40	59 %
Mère seulement	18	26 %
Père seulement	3	4 %
Grands-parents	15	22 %
Tante ou oncle	4	6 %
Frère ou sœur	3	4 %
Autres parents	2	3 %

1 Cette question entraînait de multiples réponses, par conséquent le total des réponses ne fait pas forcément 100 %.

On a également demandé aux répondants s'ils avaient connu d'autres arrangements, comme les orphelinats, les placements familiaux ou les pensionnats (Tableau 4). Quarante pour cent des répondants avaient vécu en orphelinat ou en placement familial. En outre, plus du quart (28 %) avaient été placés dans un pensionnat.

Tableau 4. Implication dans le système de protection de l'enfance

	Total	Oui		Non	
		Nbre	%	Nbre	%
Implication dans le système de protection de l'enfance					
Orphelinat-placement familial	68	27	40 %	41	60 %
Pensionnat	68	19	28 %	49	72 %
Pensionnat – Durée					
Moins d'un an		1	5 %		
1 à <4 ans		12	63 %		
4 à <7 ans		3	16 %		
7 à <10 ans		3	16 %		
Durée moyenne en années			3,5		
Orphelinat-placement familial					
Moins d'un an		9	33 %		
1 à <4 ans		7	26 %		
4 à <7 ans		5	19 %		
7 à <10 ans		0	0 %		
10 ans et plus		6	22 %		
Durée moyenne en années			4,6		

Quarante pour cent des répondants ont signalé qu'ils avaient subi des mauvais traitements psychologiques, physiques ou sexuels ou été victimes de négligence au cours de leur enfance. Il est possible que ces nombres ne représentent pas les nombres réels à cause du caractère sensible des questions. Gérald, un Métis de 51 ans, donne un exemple de mauvais traitements d'ordre sexuel :

Quand nous étions jeunes, les prêtres nous infligeaient constamment des sévices sexuels... C'est très déprimant, vous savez, quand vous allez à la résidence de ce type... et que vos parents vous y obligent, sans savoir réellement ce qui se passe. C'est constamment (inaudible) à l'école, vous pensez sans arrêt à ce que vous avez à faire si vous allez

chez ce type pour dîner et vous savez qu'est-ce qui vous y attend là... Il se tenait tranquille, vous savez, et si on l'avait dit à nos parents, on aurait reçu une raclée alors on se tenait tranquille autrement il (inaudible)... de prendre un programme dont je pouvais commencer à parler. Quand vous êtes un enfant qui grandit comme ça, toute cette affaire, c'est une honte – ce n'est pas ma honte, c'est sa honte mais quand vous êtes terrifié, c'est de la honte. C'est en vous...

En outre, près de la moitié (47 %) des répondants ont signalé qu'ils étaient devenus violents au cours de leur enfance et de leur adolescence.

Les conclusions décrites ci-dessus sont semblables à celles signalées par Johnston (1997). Celui-ci a trouvé que les problèmes de comportement, les mauvais traitements physiques ou sexuels et une grande pauvreté sont des caractéristiques communes de l'enfance parmi les détenus autochtones.

On a demandé à chaque participant de décrire son enfance en se servant de trois mots, qui ont été codés comme étant positifs ou négatifs. Les descriptions positives comprenaient : heureux, drôle, aimable, aimant et stable. Les descriptions négatives comprenaient : décourageant, négligeant, oppressant, solitaire et terrifiant. Près des deux tiers (62 %) des répondants ont décrit leur enfance avec des termes négatifs et 81 % ont décrit leur adolescence avec des termes négatifs (Tableau 5). Sue, une Indienne inscrite de 46 ans, donne les commentaires suivants au sujet de son enfance :

Je me rappelle tout depuis l'âge de trois ans... c'est un peu embrouillé, mais je m'en rappelle. J'ai été agressée sexuellement depuis l'âge de 3 ans jusqu'à ce que j'ai eu 11 ans, par différentes personnes, je pense que c'était, hum, deux oncles ou trois oncles. Vous savez, je n'en suis pas tellement sûre maintenant mais je sais que c'était des parents, des gens de la parenté. Et, et... je veux dire que ça, ça vous met votre vie tout en l'air, vous savez! Et, hum... comme ma famille vivait dans un environnement de toxicomanie, tout le monde dans ma famille est perturbé. Vous savez, ma mère a quitté mon père et après ça j'ai été bardassée à droite et à gauche. J'ai été placée à l'orphelinat, et ma mère est venue finalement m'en sortir et c'est pour ça que je suis restée à la fin avec elle. Et alors, hum, et alors l'homme avec qui elle vivait à ce moment, a essayé de me faire des choses. Mais il n'a jamais pu; j'ai jamais pu le toucher. Mais il me disait des choses cochonnes., Je n'ai jamais pu figurer de quoi au juste il parlait.

Tableau 5. Enfance et adolescence – positives ou négatives

	Enfance		Adolescence	
	Nbre	%	Nbre	%
Total	68		68	
Positive	26	38 %	13	19 %
Négative	42	62 %	55	81 %

Frank, un Métis de 40 ans, parle de son enfance sur un ton négatif :

J'ai été dans un tas de foyer où il y avait deux poids deux mesures. Où... la vraie famille (la famille blanche) mangeait du steak et des côtelettes de porc et nous, nous mangions du macaroni et des fèves; ce genre d'environnement et les raclées qu'on recevait et les mauvais traitements psychologiques et physiques. Les mauvais traitements sexuels infligés à mes sœurs que j'ai vus... vous savez j'ai vu tellement, tellement de choses. Ces choses que vous êtes supposés d'apprendre à respecter en tant qu'enfant, l'autorité, les parents, le gouvernement – ces genres de personnes, je m'en suis aperçu, tous des hypocrites. Eh bien, on ne peut pas leur faire confiance... vous ne pouvez pas compter sur eux; suppliez Dieu ou un autre pouvoir n'aidait pas beaucoup... il n'y avait personne pour vous aider. Ainsi, vous savez, vous ne pouvez faire confiance qu'à vous-même et vous tirer d'affaire tout seul. Et il n'y avait pas de respect pour quelque chose ou quelqu'un... vous trouviez qu'ils étaient tous mauvais. Vous ne pouviez pas leur faire confiance. Alors, et c'est ce qui est terrible, vous sentez que.. tout le monde s'en fiche.

Les conclusions indiquent que la majorité des répondants percevaient leur enfance et leur adolescence sous un angle négatif. La plupart ont connu des milieux familiaux instables et des conditions de vie de violence et de négligence. En réponse, beaucoup ont recouru à la violence dans leurs jeunes années. Même si certains des endroits où les enfants ont été soignés étaient plus positifs que leurs foyers familiaux, il est clair qu'un grand nombre de placements familiaux ou de foyers de groupe ne constituaient pas de bons environnements pour les jeunes et les enfants autochtones (Shorten, 1991; Fournier et Grey, 1997).

Adoption d'un comportement délinquant

Cette partie de l'étude a été conçue pour explorer la manière dont les répondants sont tombés dans la délinquance et comment le système de justice pénale s'est occupé d'eux. On a posé un certain nombre de questions aux répondants sur leur implication dans les systèmes des jeunes contrevenants ou des délinquants juvéniles. La gravité des infractions commises par les répondants nous a fait reconnaître et apprécier les changements importants que ceux-ci avaient apportés dans leurs vies.

La présente étude a révélé qu'au moment de leur première condamnation, 62 % des répondants avaient entre 13 et 17 ans et 15 % avaient moins de 13 ans (Tableau 6). Par conséquent, les répondants ont commencé très jeunes à avoir des démêlés avec la justice. La majorité des premières infractions étaient des infractions contre les biens (56 %). Environ un quart (24 %) des participants ont commis des infractions contre la personne et 21 % des infractions contre le système.

Comme l'indique également le Tableau 6, 54 % des participants ont été traités en tant que jeunes contrevenants. La majorité (57 %) ont eu affaire au système pour jeunes contrevenants pendant une période de un à trois ans. Les jeunes contrevenants ont purgé leur peine dans divers endroits, mais la plus grande partie (25 %) l'ont fait dans un établissement correctionnel fermé.

Tableau 6. Implication dans les systèmes de jeunes contrevenants et de délinquants juvéniles

	Nbre	%
Âge à la première accusation	68	
8 à 12 ans	10	15 %
13 à 17 ans	42	62 %
18 à 24 ans	11	16 %
25 à 34 ans	4	6 %
34 ans et plus	1	1 %
Âge moyen	14	
Première infraction	68	
Contre la personne	16	24 %
Contre les biens	38	56 %
Contre le système	14	21 %
Implication dans le système de jeunes contrevenants	68	
Oui	37	54 %
Non	31	46 %
Type de placement		
Placement familial	6	9 %
Foyer de groupe	7	10 %
École professionnelle	2	3 %
Établissement fermé	17	25 %
Collectivité	3	4 %
Aîné	0	0 %
Membre de la collectivité	1	1 %
Autre	6	9 %
Durée de la période comme jeunes contrevenants	35	
Moins d'un an	6	17 %
de 1 à 3 ans	20	57 %
de 4 à 6 ans	7	20 %
plus de 6 ans	2	6 %
Moyenne		2,44

La moitié (51 %) des répondants ont dit avoir reçu de une à dix condamnations (Tableau 7). Quelque 19 % en ont reçu de 11 à 20. Pour ce qui est des décisions, 86 % des participants avaient été condamnés à une peine dans un établissement fédéral² et 85 % avaient purgé leur peine dans un établissement provincial. Plus des trois quarts (79 %) avaient reçu une amende, 69 % avaient été condamnés à une période de probation, 41 % à des services communautaires et 40 % avaient reçu un avertissement.

On a également demandé aux répondants laquelle des peines ou des décisions imposées avaient eu le plus d'impact sur eux. Pour la majorité (75 %), le point tournant de leur vie avait été l'imposition d'une peine fédérale. Les peines provinciales (22 %) et les avertissements (1 %) n'avaient pas eu un impact aussi puissant. Bien que l'environnement carcéral n'ait pas été une nouvelle expérience pour un bon nombre de ces personnes, il semble que la peine sous responsabilité fédérale leur ait fait réaliser qu'ils passeraient une période assez longue dans un établissement.

Certains répondants ont offert d'autres explications sur les répercussions. Plusieurs ont affirmé qu'ils n'étaient pas coupables de l'infraction pour laquelle ils avaient été condamnés. Visiblement, ils ont été secoués lorsqu'ils ont réalisé qu'ils passeraient une longue période de leur vie en prison pour une infraction qu'ils n'avaient pas commise. Certains autres ont dit qu'ils avaient pris conscience de ce que leur colère, mal dirigée, avait atteint des personnes qu'ils n'avaient pas l'intention de blesser, comme des membres de leur famille. D'autres avaient fini par se rendre compte qu'ils avaient fait du tort à autrui et, dans certains cas, avaient causé la mort d'un autre être humain. Avant cela, disent-ils, ils n'avaient jamais réellement pris conscience des conséquences de leurs actions ou de leur mode de vie.

² Comme indiqué dans la section sur les méthodes, quelques répondants qui ont été condamnés à des peines dans un établissement fédéral ont dit qu'ils avaient purgé leur peine dans des établissements provinciaux.

Tableau 7. Condamnation des adultes

	#	%		
Nombre de condamnations	68			
1 à 10	35	51 %		
11 à 20	13	19 %		
21 à 30	8	12 %		
31 à 50	7	10 %		
Plus de 50	5	7 %		
Nombre moyen de condamnations	22			
	Non		Oui	
	#	%	#	%
Décisions				
Amende	14	21 %	54	79 %
Probation	21	31 %	47	69 %
Établissement provincial	10	15 %	56	85 %
Établissement fédéral	9	14 %	57	86 %
Avertissement	41	60 %	27	40 %
Indemnisation des victimes	57	84 %	11	16 %
Services communautaires	40	59 %	28	41 %
	#	%		
Peine la plus longue	68			
Moins d'un an	4	6 %		
1 à 3 ans	32	47 %		
4 à 6 ans	19	28 %		
7 à 10 ans	7	10 %		
11 à 15 ans	3	4 %		
Plus de 16 ans	3	4 %		
Durée moyenne de la peine	5			
Décisions avec le plus d'impact	68			
Aucune	1	1 %		
Établissement provincial	15	22 %		
Établissement fédéral	51	75 %		
Avertissement/Renvoyé à la maison	1	1 %		

On a demandé aux participants d'expliquer le fait qu'ils avaient des démêlés avec la justice. À partir de leurs réponses, on a développé quatre catégories générales : le fait de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment, la toxicomanie et un mode de vie criminel, la colère et la rébellion, et la confusion. Leman, un Indien inscrit de 34 ans, affirme qu'il se trouvait au mauvais endroit au mauvais moment :

Parfois, je sors pour prendre une marche la nuit, et il est arrivé que je me trouve au mauvais endroit et des gens ont commencé à me harceler... Oui, tout ce que je sais c'est qu'on vous envoie (inaudible) ...la rue. Les gens me posent des questions tout le temps... Je me trouvais au mauvais endroit au mauvais moment.

La toxicomanie est une explication plus fréquente. Par exemple, Sue, une Indienne inscrite de 46 ans, blâme son implication dans la criminalité sur sa dépendance :

J'étais toxicomane. Je prenais de l'alcool et de la drogue et je me prostituais et... et... eh, ma vie est devenue tellement perturbée, je veux dire, je ne savais pas quoi faire d'autre. Personne n'a pris le temps de m'enseigner qu'il y a une autre manière de vivre. Je vivais... et j'ai grandi avec des gens de la rue. Vous savez, c'est tout ce que je sais.

Un bon nombre des participants ont expliqué leurs démêlés avec la justice par la colère et la rébellion. Voici ce que dit Jason, 34 ans :

J'étais un jeune très en colère et ça je l'ai appris de ma (inaudible) molestée. Je savais pas comment m'y prendre, lorsqu'on me prenait pour victime et je,, je... je pensais que tout était (inaudible) en grandissant de la manière dont j'étais et que c'était normal.

De même, Kim, 24 ans, perçoit son comportement criminel de la façon suivante :

Je pense que c'était juste parce que j'étais (inaudible) rebelle contre toute forme d'autorité, y compris ma mère, ma grand-mère, la police, vous savez ? Je ne sais pas si c'était juste ça ou quelque chose du même genre. Et je pense encore aujourd'hui que j'ai des problèmes avec les symboles d'autorité.

Finalement, certains répondants ressentent un sentiment de confusion. Bill, 34 ans, explique «j'étais toujours dans les ennuis, ou je m'en sortais ou j'y

retournais. Je suppose que je n'avais pas vraiment d'orientation. J'étais juste, eh, le genre de gars qui fonctionne sur l'inspiration du moment». Ashley, un homme de 42 ans, décrit ses années de jeunesse comme solitaires, amères et pleines de confusion, il dit «je pense que j'étais surtout très seul, refermé sur ma propre confusion.»

On a demandé aux participants de réfléchir à ce dont ils auraient eu besoin de la part de leurs parents ou des personnes qui s'étaient occupées d'eux pour faire de meilleurs choix et éviter d'être entraînés dans l'activité criminelle. Les deux principales réponses ont été : la communication et le soutien familial. Earl, 53 ans, a présenté ses commentaires sur l'importance de la communication dans la famille :

Oui, et bien je pense que si j'avais été élevé dans une famille où il y avait une forme de communication ou de l'amour, s'il y avait eu un peu de compréhension et si j'avais eu quelqu'un dans ma famille, un père ou une mère vers qui je puisse me tourner, à qui je puisse parler, auquel j'aurais pu dire comment je me sentais ou autre. Ce n'est juste pas arrivé dans ma famille. Je n'avais personne vers qui me tourner. Je n'avais personne à qui parler de ce que je ressentais.

Plusieurs participants ont identifié un manque de soutien familial dans leur vie. Ils croient que si ce soutien avait fait partie de leur expérience familiale, leur vie aurait pu être totalement différente. Zane, un Indien inscrit de 40 ans fait le commentaire suivant :

J'aurais voulu qu'ils soient de meilleurs parents. Eh bien, c'est comme de ne pas consommer d'alcool. D'être plus impliqué dans ma culture. La culture Autochtone. Plus de, plus de..., stabilité, plus d'argent.

De même, Lou aurait aimé avoir eu «plus de soutien, plus d'affection et plus d'attention».

Ces opinions illustrent l'importance d'avoir une famille encourageante et attentive dotée de solides aptitudes à la communication et à la résolution de problèmes. Comme on l'a vu dans les réponses, ces caractéristiques familiales manquaient dans la vie des participants, et surtout sur le plan de la prévention du crime. Il faudrait faire en sorte que les familles autochtones deviennent plus fortes et plus

saines, et c'est là un des nombreux défis auxquels sont confrontés les collectivités autochtones, les gouvernements et les organismes de services aux familles. Cette observation renforce l'argument disant qu'en finançant des programmes d'intervention familiale et de prévention du crime, on aurait une influence positive et à long terme sur la réduction de la criminalité autochtone.

Abandon du comportement délinquant

Cette section traite des facteurs qui ont fait que les participants ont abandonné leur comportement délinquant grâce à l'aide du système de justice pénale. Les répondants ont reçu une liste de facteurs reconnus comme susceptibles d'aider les gens à sortir de la délinquance. D'après l'information reçue des participants, ces facteurs pourraient être désignés comme des «interventions efficaces». Ces opinions peuvent servir de base pour la conception et la mise en œuvre de programmes de traitement et d'intervention pouvant amorcer ou renforcer le processus de changement comportemental.

Le Tableau 8 donne une liste des influences dont les répondants ont dit qu'elles les avaient aidés à abandonner leur comportement délinquant. Ces influences peuvent être divisées en trois catégories générales correspondant à la culture, aux programmes et à la vie personnelle. La catégorie de la culture a trait à l'influence positive que génère le fait d'en savoir plus sur l'histoire, la culture et les pratiques spirituelles autochtones. La catégorie des programmes vise les programmes autochtones et non autochtones offerts à l'intérieur et à l'extérieur des établissements. La catégorie de la vie personnelle a trait aux changements personnels qu'ont connus les participants. Par exemple, certains répondants ont souligné l'importance qu'avait eu pour eux le fait de recevoir l'appui de leur famille et d'amis, ou d'avoir réglé leurs problèmes de toxicomanie, le désir de mener une vie meilleure, et le fait d'en avoir par-dessus la tête d'être toujours dans le trouble.

Tableau 8. Influences liées à l'abandon du comportement criminel

Type d'influence	Oui		Non	
	#	%	#	%
Contrôler l'usage de l'alcool et des drogues	58	85 %	10	15 %
Famille	56	82 %	12	18 %
En avoir assez d'être toujours dans le trouble	55	81 %	13	19 %
Désir de mener une vie meilleure	52	76 %	16	24 %
Changements personnels	52	76 %	16	24 %
Contact avec les Aînés	49	72 %	19	28 %
Amis	49	72 %	19	28 %
Spiritualité et cérémonies autochtones	48	71 %	20	29 %
Programmes offerts par des agences	48	71 %	20	29 %
Programmes autochtones dans les établissements	44	65 %	24	35 %
Programmes correctionnels dans les établissements	38	56 %	30	44 %
Visites familiales	34	50 %	34	50 %
Programmes autochtones dans la collectivité	29	43 %	39	57 %
Personnel de correction	29	43 %	39	57 %
Autres pratiques spirituelles	24	35 %	44	65 %
Programmes correctionnels dans la collectivité	22	32 %	46	68 %

La plus forte proportion de participants (85 %) a affirmé que le fait d'avoir maîtrisé leur toxicomanie a eu une forte influence pour les aider à s'en sortir. Il est important de noter le rôle des programmes de lutte contre la toxicomanie comme les Alcooliques Anonymes et le programme de prévention de la rechute. En outre, les relations établies avec d'autres personnes au sein de ces programmes semblent également jouer un rôle important dans la réadaptation des délinquants. Voici les commentaires de Earl, un Métis de 53 ans :

Eh bien, après deux ans et demi de sobriété... j'ai atteint un point où je ne pouvais pas continuer. Je pensais au suicide tous les jours. Je pensais retourner à la boisson parce que je ne comprenais pas ce qui

allait de travers. Je ne savais pas qu'il n'était pas suffisant de ne plus boire, que j'avais besoin d'avoir une vie plus intéressante et quand j'ai commencé à participer aux réunions des AA, c'est là que les changements ont commencé.

La proportion la plus large qui vient ensuite (82 %) affirme que les membres de la famille ont été un important facteur dans leur changement. En outre, 72 % des répondants ont noté que l'influence des amis les avait aidés à rester dans le droit chemin. Un répondant, Bob, est très clair au sujet de l'influence de sa famille :

Oh oui, ils m'ont appuyé... ils travaillaient toujours et ils venaient me visiter et ils n'ont jamais perdu l'espoir. Ma famille autochtone, tous mes frères et sœurs et leurs familles, et quelques amis.

Donc, la présence des membres de la famille et des amis peut avoir une influence positive dans la vie d'un délinquant. En fait, ils n'ont pas toujours une influence positive, il arrive que ce soit une influence négative.

Bon nombre de participants (81 %) ont expliqué qu'ils en avaient assez d'avoir des démêlés avec la justice, et 76 % ont réalisé qu'il y avait de meilleures manières de mener sa vie. Dennis, un Inuit de 38 ans affirme :

J'en avais assez d'être fatigué, j'en avais juste marre, j'en avais marre d'en avoir marre. Je me suis dit que d'arrêter d'avoir des démêlés avec la justice, ça m'aiderait beaucoup.... c'était plutôt comme,... j'avais besoin de reprendre ma vie en mains. Ça ne valait pas la peine de passer ma vie en prison.

Pour beaucoup, un mode de vie criminel axé sur les drogues et l'alcool était devenu difficile à supporter. D'autres en ont eu assez d'un processus consistant à commettre des infractions, retourner en prison et recommencer. Il est possible qu'une combinaison de facteurs ou certains événements de leur vie aient affecté ces influences. Il est peu probable qu'un seul facteur soit responsable du revirement d'une personne. Cependant, cela ne nie pas l'importance de ces influences, ni de leurs implications sur les stratégies d'intervention correctionnelle et communautaire.

Les trois quarts des participants (76 %) ont noté qu'un sentiment d'identification personnelle était important dans leur redressement. Barry, un Indien inscrit de 37 ans, estime que son nouveau sentiment d'avoir une identité personnelle a pris une grande place dans sa réadaptation :

J'avais à être honnête avec moi-même, hein ? C'était la première fois que j'étais... réellement honnête avec moi-même. J'ai remis ma vie dans les mains de vrais amis. Alors, ce que j'ai fait, c'est que j'ai commencé à regarder à l'intérieur de moi-même, j'ai commencé à aller... parler à des Aînés et à me retirer seul... Je prenais une journée à la fois. Il faut faire ce qu'on peut, s'améliorer. Il faut être la personne qu'on veut être.

La culture et la spiritualité autochtones représentent un thème puissant dans les réponses des participants. Ceux-ci ont insisté sur l'importance des Aînés ainsi que des cérémonies et des programmes autochtones dans les établissements comme facteurs de leur changement. Soixante-deux pour cent des répondants ont affirmé que les Aînés avaient eu un effet positif sur le changement qu'ils avaient imposé à leur vie. Barry, un Indien inscrit de 37 ans, pense que c'est un Aîné qui l'a pour la première fois mis en contact avec la culture autochtone :

Les Aînés... quand est-ce que j'ai rencontré un Aîné pour la première fois ? Je devais avoir peut-être 24 ans. Donc j'ai rencontré un Aîné en prison, et je me suis assis avec lui et on a parlé de... quel genre de personne je suis ? Qui m'a donné de l'information sur mes parents, qui les connaissait, hein ? Et c'est à ce moment-là que j'ai appris que mon grand-oncle était un Aîné très respecté dans la collectivité à l'époque, hein ? Alors j'ai dû apprendre... sur lui et sur moi-même... C'était la première fois que je m'assois avec un Aîné... je suis toujours revenu. Même maintenant, je retourne voir un Aîné ou quelqu'un comme ça. La culture indienne, je pensais que c'était un mode de vie. On m'a... dit que c'était un mode de vie et c'est ce que m'ont enseigné les Aînés.

En plus, 71 % ont dit qu'ils avaient participé à des cérémonies et à des séances de spiritualité autochtone au sein des établissements. Bill, un Indien inscrit de 34 ans, croit que la spiritualité et les cérémonies autochtones ont mis en route son processus de ressourcement :

J'avais l'habitude d'aller dans une suerie une fois par semaine quand j'étais à Drumheller. Cela a amorcé mon ressourcement... ça m'a donné le temps de penser, de réfléchir à... ce qui a fini par arriver. Et de prier pour tous ces gens qui ont fait ce qu'ils ont fait pour moi. De prier pour... pour le pardon. Et... ça m'a mis encore plus en colère et ça m'a fait sentir réellement bien sur moi-même et être en paix avec moi-même et ces gens.

Aaron affirme :

Je pense que c'est une de ces choses qui ont réellement retourné ma vie complètement... comme, je suis allé dans une suerie et je me suis confessé. Vous devez toujours (inaudible) demander pardon au Créateur, vous savez. Et, même quand j'étais un enfant, et que je faisais ça, ça c'est (inaudible) les sueries. Alors la spiritualité et les cérémonies sont réellement importantes pour moi.

Un grand nombre de répondants (71 %) ont dit que les programmes administrés par des organismes de l'extérieur les avaient aidés à s'en sortir. Un examen des différences entre les programmes exécutés par le personnel correctionnel, les organismes autochtones et les organismes non autochtones aiderait peut-être à comprendre ces opinions opposées. Alex démontre à quel point il est important de travailler avec des personnes de la collectivité et d'établir des contacts à l'extérieur.

Parce que vous êtes avec des gens, vous travaillez avec des gens qui sont là dehors dans la rue. Et vous savez par où ils passent et vous savez où ils vont. Vous le savez ? Et... et où vous pourriez retomber. Vous entendez parler de ces différentes personnes. De leur chute et de ce qui leur est arrivé. Et vous apprenez à voir, ou bien... okay, hein... je suis la même direction que ce gars, là, et je ferais mieux de ralentir ici tout de suite vous savez ? C'est ce que j'ai vu. C'est ce que j'ai trouvé vraiment utile. Je me suis joint à ce programme au printemps dernier.

L'élaboration de programmes et de contacts dans la collectivité est un domaine auquel il faudrait consacrer plus de recherche et d'évaluation. Ces commentaires font ressortir le fait que les délinquants considèrent les stratégies d'intervention comme fondamentales pour leur mise en liberté. Pour que les délinquants autochtones se réinsèrent correctement dans la société, il faudrait améliorer à la fois la qualité et la quantité des programmes et des liens communautaires offerts.

Les deux tiers (65 %) des répondants ont dit que les programmes autochtones donnés dans les établissements les avaient aidés à retrouver le droit chemin. Conan, un Indien non inscrit de 41 ans, dit pourquoi, à son avis, les programmes autochtones sont importants :

Ils sont tous très importants, en prison, actuellement. Hum, les frères et les sœurs, les délinquants autochtones en ont réellement besoin. Il y a de grandes différences en prison, vous savez, entre tous les délinquants... Alors, c'est difficile d'arriver dans un établissement et de suivre tous ces programmes... et de s'ouvrir, quand vous avez tous ces autres détenus là autour. Hum, mais vous notez qu'une fois que vous vous joignez à un programme donné par un Aîné... l'atmosphère, tout change. C'est comme si tout devenait bien; vous êtes dans un environnement différent et c'est comme la manière naturelle dont ça devrait être... Vous allez à ces enseignements, vous parlez et... vous êtes ouvert et honnête au sujet de vous-même et vous ne vous faites pas de soucis en vous demandant si on vous respecte ou si on va rire de vous... C'est très important pour la spiritualité autochtone et pour les cercles de la parole, particulièrement.

Un participant a exprimé l'idée qu'il serait bon que ces programmes autochtones soient enracinés dans la culture du peuple. Certains répondants ont manifesté leur préoccupation au sujet de la possibilité que les programmes autochtones et l'aide des Aînés soient exploités dans le cadre d'un établissement correctionnel.

Ces extraits démontrent l'importance d'offrir aux détenus autochtones accès à leur culture et à la spiritualité autochtone dans les établissements. Ces pratiques sont essentielles à la réadaptation et à la réinsertion sociale des détenus autochtones.

Les programmes autochtones dans la collectivité n'étaient pas cités fortement comme facteurs d'influence pour retourner dans le droit chemin (43 % ont dit qu'ils étaient utiles). Par exemple, Frank, un Métis de 40 ans, a exprimé les réserves suivantes au sujet des programmes autochtones dans la collectivité :

Les programmes et les services autochtones dans la collectivité... une bonne partie d'entre eux sont seulement des programmes administratifs. Ce ne sont pas des programmes réels, quelque chose que les Autochtones auraient conçu avec des politiques et des procédures; je veux dire, c'est une chose d'administrer un programme, s'il s'agit d'un travailleur communautaire ou de ce que vous faites quand vous travaillez

pour la collectivité au lieu d'aller en prison. Une bonne partie de ces programmes sont juste des cours. Et, nous avons besoin de... concevoir de réels programmes et de réels services pour... les gens qui sortent du système.

Rester dans le droit chemin

On a demandé aux participants de décrire les influences qui, à leur avis, les aidaient à rester dans le droit chemin. Ces influences devraient indiquer la direction à suivre pour la mise en œuvre des programmes et des services dans la collectivité à l'intention des délinquants mis en liberté ou de ceux qui ont déjà été mis en liberté. Les programmes et les services ne sont pas seulement nécessaires lorsque les délinquants sont relâchés. Pour un bon nombre de ces gens, ils le sont encore longtemps après leur sortie de prison. Le Tableau 9 donne la liste des influences qui leur permettent de rester dans le droit chemin.

Tableau 9. Influences pour rester dans le droit chemin

Type d'influence	Oui		Non	
	#	%	#	%
Valeurs et identité personnelles	64	94 %	4	6 %
Famille	64	94 %	4	6 %
Rester sobre et sans drogue	62	91 %	6	9 %
Activités pour s'améliorer	61	90 %	7	10 %
Amis	59	87 %	9	13 %
Aider les autres	54	79 %	14	21 %
Emploi	50	74 %	18	26 %
Éducation et formation	48	71 %	20	29 %
Spiritualité et cérémonies autochtones	48	71 %	20	29 %
Activités culturelles	46	68 %	22	32 %
Thérapie et counseling	40	59 %	28	41 %
Groupes d'entraide	29	43 %	39	57 %
Programmes dans la collectivité	28	41 %	40	59 %
Autres activités spirituelles	27	40 %	41	60 %
Personnel de correction	17	25 %	51	75 %
Programmes correctionnels dans la collectivité	14	21 %	54	79 %

Presque tous les répondants (94 %) ont affirmé que leurs valeurs et leur sens d'une identité personnelle avaient eu une forte influence pour les garder dans le droit chemin. Jean, un Indien inscrit de 47 ans, affirme :

Mes valeurs personnelles... j'ai appris à m'aimer, vous savez ? Et, je sais maintenant que je peux faire n'importe quoi pour n'importe qui, j'ai appris... à aimer comme je m'aime moi-même.

En outre, 94 % ont désigné la famille comme ayant eu une influence importante dans leur vie. Fred, un Métis de 57 ans, réfléchit sur sa relation positive avec sa famille :

J'ai une bonne relation... j'ai des enfants... je suis très fier de mes enfants. Ce sont réellement des jeunes qui réussissent. Et, la plupart de mes enfants sont vraiment... bien dans leur peau. Et avec ça, ils sont intelligents. Ils ont jamais été dans les ennuis.

En plus des familles, 87 % des répondants ont souligné l'importance des amis. Cependant, nombre d'entre eux ont fait remarquer qu'il faut trouver de nouveaux amis lorsqu'on change de vie. Larry souligne la nécessité de choisir de bons amis qui vous aident à rester dans le droit chemin :

J'ai encore beaucoup d'ennuis avec des amis à cause de ce manque de confiance. Je me suis fait brûler de tant de manières que... cela commence à se voir, vous savez ? Même quand j'étais enfant, je veux dire, j'avais des amis mais ils étaient toujours en train de faire des trucs que je faisais ou bien je faisais les mêmes choses qu'eux, vous voyez ? Et cela nous attirait des ennuis. Pour moi, des vrais amis ne font pas ça... maintenant je le sais. Je fais très attention à qui je choisis comme ami. Oui. Je veux dire si je refais ma vie, je la mènerais autrement, car je choisisais mal mes amis. Et, cela pourrait me ramener à la prison, vous savez ? Je ne les blâme pas, mais d'habitude nous nous retrouvions tous ensemble dans les ennuis. Alors, si vous ne faites pas quelque chose, vous faites partie de la scène ou du tableau. Et c'est assez difficile de s'en sortir. Quoi que vous disiez, les gens vont en parler de toute façon. Alors... pour moi, la meilleure chose à faire est de rester à l'écart. Faites attention à qui vous choisissez.

Une grande proportion des participants (91 %) ont affirmé que la sobriété était un facteur important. Derik, un Indien inscrit de 32 ans, estime que le fait de rester sobre lui a rendu sa vie. Avant qu'il arrête de boire, il avait toujours des ennuis,

mais une fois qu'il a arrêté, sa vie a lentement commencé à changer. Voici ce que dit Jason, un Indien inscrit de 34 ans, au sujet de la sobriété :

Ce à quoi j'attache de la valeur, c'est à ma sobriété, et à la manière dont je me regarde moi-même... je crois en moi et, je crois que... je peux réaliser des choses... si je veux, n'est-ce pas ? Il n'y a rien qui puisse m'empêcher d'être ou de faire des choses à la manière... dont je veux les faire. Je suis très fier de ce que je suis.

Un autre thème qui ressort des réponses des participants est axé sur l'aide à soi-même. L'influence des activités de perfectionnement personnel (90 %) et des groupes d'entraide (43 %) illustre ce point. Le perfectionnement personnel consiste à prendre part à des activités de loisir qui aident au processus de réadaptation. Il peut s'agir de sport, de lecture, de temps passé avec des membres de la famille, etc. Les activités des groupes d'entraide sont celles qu'une personne peut faire avec des groupes de gens comme les cercles de ressourcement ou d'amitié. Voici ce que dit Dan au sujet de ces groupes :

Le programme des AA, les cercles de ressourcement traditionnels, parler avec des amis et échanger des idées... Tout autant de bonnes expériences. Comme, il y en a beaucoup ici en ville. Je peux parler des cercles de ressourcement, des AA. C'est correct. Cependant, le programme dit que quelquefois il faut sortir du programme pour trouver l'aide dont on a besoin. Pour moi, cela a été les Aînés.

En plus de s'aider eux-mêmes, les répondants ont également remarqué qu'ils en aidaient d'autres, et que le fait d'aider les autres était également un facteur pour rester dans le droit chemin (79 %). Une grande majorité des répondants font du bénévolat pour diverses organisations. Leur travail de bénévole démontre leur détermination à devenir des membres productifs de la société. Cela se retrouve dans l'histoire d'Ashley qui parle de bénévolat en ces termes :

Oui, je continue à prendre la parole et des choses comme ça, quand on me le demande. Les enfants... de par ici, je leur parle beaucoup. Du genre, je pense que ça m'aide moi-même. Je sais que j'essaie de redonner ce qu'on m'a donné et que j'ai pris quand j'étais plus jeune. Vous savez, et les enfants par ici maintenant, la plupart d'entre eux, sont à l'abandon, même si leurs parents sont à la maison. Ils sont abandonnés... alors, quand je vois ça, et ces enfants qui courent dans la rue, moi, je trouve que c'est triste parce qu'ils s'en vont... droit vers la cage, vous savez ce que je veux dire... Les services sociaux d'abord,

ensuite les écoles de réforme, ensuite le système correctionnel provincial et le pénitencier. Vous le savez et vous voyez ça arriver et ils n'ont pas cette attitude de je-m'en-foutisme. Oui, juste pour leur laisser savoir que quelqu'un s'intéresse à eux, que quelqu'un va les écouter, vous voyez ce que je veux dire ? Quelqu'un va écouter si vous arrêtez juste de courir dans tous les sens.

L'emploi (74 %) a été une autre influence importante notée par les participants. Selon certains d'entre eux, l'emploi leur donne un point d'ancrage dans leur vie et leur vaut le soutien de leurs collègues. Lane, un Indien inscrit de 32 ans, croit que le fait d'avoir un travail tient une personne occupée et l'empêche de se créer des ennuis :

Parce que, sans un travail, vous commencez à retourner les choses dans votre tête; par exemple, juste comme je vous parle, ça serait plus facile pour moi d'aller en ville et de prendre un fusil... Alors, je choisis de gagner ma vie. Cela me fait sentir plus productif et cela me fait sentir bien mieux de savoir que mon argent, je le gagne... il m'a fallu travailler deux semaines pour l'avoir, par rapport à peut-être...une journée, mais c'est moi qui l'ai gagné avec mes propres efforts. Cela me fait sentir plus productif, en d'autres termes, plus responsable.

De plus, 71 % des répondants ont cité l'éducation et la formation comme influence positive. Nancy, une Indienne inscrite de 43 ans, croit que l'éducation a été un point tournant pour elle :

J'ai décidé d'aller à l'école et, en fait, ça c'est réellement ce que... qui a été un point tournant pour moi. Parce que j'ai commencé à réaliser que j'avais encore du potentiel et que j'avais encore quelque chose. Je ne savais pas ce que c'était, parce que j'étais très ignorante et naïve d'un tas de façons. Juste... savoir que je suis capable encore de recevoir ces notes. Hum hum, vous savez, se lever et être à l'heure tous les jours; prendre l'autobus au Lac La Biche; et aller étudier. Les choses ont commencé à changer pour moi parce qu'avant, je n'avais pas ce genre d'horaire. Oui parce que... pendant de nombreuses années, je n'avais pas de... routine.

L'appui à l'éducation est fortement lié à l'importance accordée à l'apprentissage de l'histoire autochtone et à l'établissement d'une identité. Voici le commentaire de Sally :

Mon identité autochtone a réellement fait de moi un tout, vous voyez ? Je me rappelle quand j'allais au Saskatchewan Confederate College... et c'est au collège que j'ai appris qui j'étais. Vous savez, apprendre des choses sur mon peuple, sur ce qu'ils étaient. Et ça m'a réellement beaucoup aidé. Actuellement, juste pour surmonter ce sentiment négatif à l'intérieur. Et certains jours en classe, j'avais littéralement à me forcer pour lever la main et répondre à une question parce que j'entendais ce qu'on disait à ma mère – toi stupide vieille squaw, tu n'arriveras jamais à rien. Des choses comme ça m'ont longtemps empêchée d'avancer. Alors je regardais autour de moi dans la classe et je voyais tous ces gens avec leur main en bas. Tous ces Autochtones et, je me disais, peut-être qu'ils pensent la même chose, vous savez ? Mais comme me l'a dit un professeur, il m'a dit, «ne sois pas... gênée de lever la main et de répondre aux questions.» Et je me rappelle encore ça, vous savez ? Le collège m'a réellement aidé, vous savez... à obtenir une bonne identité.

Soixante et onze pour cent des répondants disent que leur participation à la spiritualité et aux cérémonies autochtones ont été des facteurs qui les ont aidés à rester dans le droit chemin. Par exemple, Barry, un Indien inscrit de 37 ans, estime que la spiritualité autochtone lui a donné une image positive de lui-même :

C'est quand j'ai commencé à apprendre sur... moi-même un petit peu plus et à aller dans des sueries et... en 1985, et bien, je suis allé à une cérémonie de dons autochtones. C'est quelque chose qui m'est cher parce que ça me donne une identité, pas seulement dans... d'autres dimensions, je veux dire... dans un monde spirituel vous savez... Ça me permet de m'identifier finalement en tant que personne.

Pour 68 % des participants, prendre part à des activités culturelles comme les sueries, le foin d'odeur, les cérémonies de la pipe et les cercles sacrés avaient constitué des influences positives. Derik explique le rôle important de la culture autochtone pour rester dans le bon chemin :

Je vais aux sueries maintenant... je participe activement à différentes cérémonies de la pipe pour beaucoup de gens importants du monde entier. Je me suis beaucoup impliqué dans toutes les sortes de cérémonies différentes dans un but de ressourcement aussi bien que dans un but de counseling. Et j'ai été partout dans le monde... dispenser des programmes, donner des présentations et faire du travail de ressourcement.

Cinquante-neuf pour cent des répondants ont cité la thérapie et le counseling comme influences importantes. Par exemple, Glenn, un Indien inscrit de 46 ans, croit que la thérapie et le counseling l'ont aidé à devenir la personne qu'il souhaitait devenir :

Le psychologue criminel je l'ai vu. Des Aînés, des Aînés autochtones j'en ai vus. Hum, vous savez Bear Woman, les centres de traitement de la toxicomanie. L'étude des Écritures, m'ont pas mal aidé aussi. Et maintenant, je participe avec une dame qui.. travaille avec son intuition. Oui, c'est celle qui ramène l'esprit à l'esprit. Comme, ...de son état original. C'est là où j'en suis maintenant. Juste... pour notre fils. C'est pour ça que j'ai dit que je planais. Ce qu'elle fait c'est qu'elle ramène l'esprit à sa position normale. Et, c'est là que ça explose. Vous partez tout de suite. Rien ne vous arrête et c'est là que je m'en vais.

Il est important de rappeler le rôle joué par les Aînés dans la réinsertion sociale des répondants. Pour beaucoup, les Aînés font office de modèles de rôle, de professeurs, d'amis; ils peuvent même représenter le premier contact du répondant avec la culture autochtone. Couture (1980) affirme que «traditionnellement, les aînés sont des gardiens, des pourvoyeurs et des enseignants des traditions orales et de l'histoire du peuple – ce sont des médecins et des guérisseurs, des spécialistes en survivance.»

Dans cette étude, nous avons trouvé que les répondants avaient peu sinon pas du tout de notion de la culture autochtone. Pour nombre d'entre eux, leurs connaissances et leurs expériences à ce sujet avaient été négatives. C'était des expériences de violence, de négligence, de honte et d'autodégradation. Un thème qui revient souvent dans la plupart des histoires est celui de la nature positive de la culture autochtone. Dans la plupart des cas, le contact avec les Aînés a clarifié cette fausse interprétation qui donne un aspect négatif à la culture autochtone. L'histoire de Marvin est un exemple idéal de la manière dont les Aînés participent au rétablissement des délinquants :

Les Aînés autochtones, les sueries, les visites à l'église du Sacré-Cœur, les réunions, les réunions des AA. J'ai eu mon premier contact avec [nom] en 1975. C'était mon Aîné et je lui ai demandé comment prier au pensionnat. Il m'a dit de juste reconnaître d'où venait la colère... et tous ces livres et la méditation. À peu près 15 mois après avoir commencé à

méditer, je suis devenu moine bouddhiste. Je me rappelle toujours l'Aîné qui m'a dit de reconnaître d'où vient la colère, et c'est ce que je fais. Je médite et je vais dans les sueries, et je médite et je vais dans les sueries. Voilà, c'est ça que je fais. Ça, ça été le plus grand changement dans ma vie.

Cette conclusion fait ressortir encore davantage la nécessité d'une présence des Aînés auprès des détenus dans les établissements, aussi bien que dans la collectivité lorsqu'ils sont libérés.

Les répondants ont été priés de donner leur avis sur ce qu'on pouvait faire pour aider les autres à reprendre le droit chemin. Joe, un Indien inscrit de 53 ans, croit que les détenus ont besoin qu'on leur apprenne des aptitudes réelles :

Je pense que le gouvernement ne fait pas ce qu'il faut. Maintenant, lorsqu'un détenu sort de prison on devrait lui trouver du travail et... ou bien on devrait lui donner une formation. Vous savez, quelque chose qu'il souhaiterait faire. Parce que, quand je... suis sorti, on ne m'a rien offert... pour aider à m'améliorer. Il faudrait se préparer davantage à la sortie de prison.

Felix croit qu'une réinsertion réussie dépend en grande partie des individus eux-mêmes. De nombreux répondants ont parlé d'avoir pris le contrôle de leur vie et la responsabilité de leurs actions. Marcus, 27 ans, en donne un exemple lorsqu'il affirme que le changement ne pourra survenir que si la personne se change elle-même :

Je sais juste une chose... il faut qu'une personne souhaite réellement quelque chose... elle doit... le vouloir pour elle-même. Elle ne peut l'avoir pour une autre personne. Et vous allez le savoir rien que par la distance qu'ils sont prêts à parcourir pour les avoir, ces petites choses qui vont les aider.

Cependant, il est toujours important de reconnaître le rôle joué par les autres dans le processus de réadaptation et de réinsertion. Par exemple, la famille, les amis, les gens qui encouragent dans la collectivité, les Aînés, les thérapeutes et les groupes de counseling ont tous eu un impact important sur les vies des délinquants à divers degrés. Le soutien permanent et positif de personnes de l'extérieur est de la plus haute importance, en plus des programmes et des

pratiques autochtones disponibles dans la collectivité. À partir de ces réponses, il est devenu évident que le développement et l'expansion de certains secteurs de l'intervention communautaire s'imposaient.

CONCLUSION

Les participants à l'étude ont montré qu'il est possible de rester dans le droit chemin mais seulement lorsque certains bons éléments sont intégrés dans la vie. Dans la plupart des cas, il a fallu que ces gens subissent de nombreux mauvais traitements – physiques et mentaux – et connaissent l'abandon et la négligence pour créer les personnes qu'elles sont devenues avant de redresser leur vie. Conan, un Indien non inscrit de 41 ans, croit que la violence dont il a été victime a fait de lui une personne indifférente, «alors, je veux dire, dès la naissance, vous devenez comme ça. Vous ne voyez rien, n'entendez rien, ne sentez rien, ne dites rien... Et vous traînez ça partout avec vous dans le monde.» Telle était l'attitude typique de la plupart des répondants.

La majorité des répondants ont décrit leur enfance et leur adolescence en termes négatifs. D'après leurs histoires, les mauvais traitements qu'ils ont subis étaient atroces, et il est extrêmement surprenant même que certains d'entre eux aient survécu. Un bon nombre d'entre eux décrivent des situations de mauvais traitements sexuels ou psychologiques et de négligence. Certains de ces abus ont été perpétrés par des membres de la famille, des prêtres, des parents ou des enfants de foyers de placement familial, ainsi que des beaux-parents. Cette violence laisse des cicatrices permanentes. Les répondants ont traversé leurs années d'adolescence troublés, sans faire confiance à personne et sans se soucier de qui que ce soit, de ce qu'ils faisaient à d'autres ou de ce qui leur était fait par d'autres. Comme le dit Earl, «j'ai juste commencé à être en colère contre le système, la société et ma famille, et petit à petit, la colère a continué à s'accumuler». C'est un sentiment typique qui appartient à un bon nombre des répondants. Leur haine de la société était terrifiante mais, encore plus perturbante était la haine pour eux-mêmes reflétée par les différents abus qu'ils s'infligeaient eux-mêmes. Barry croit que la drogue et l'alcool l'ont entraîné à être violent :

Je suis violent à l'égard de moi-même et des autres personnes. Vous savez, j'étais toxicomane... je buvais et je prenais de la drogue... ah, j'ai été abusif envers moi-même, hein ? Mais c'est vrai, vous savez, je

m'amusais, je pense qu'on peut dire ça. Maintenant, je ne trouverais pas plus ça drôle du tout. Je veux dire, j'ai appris beaucoup depuis ce temps-là.

Barry n'a jamais expliqué ce qui lui est arrivé dans son enfance, sauf pour dire qu'il est parti de la maison à 13 ans pour vivre seul. Il est sur le chemin du rétablissement mais il doit encore explorer au-dedans de lui-même les raisons de son comportement quand il était plus jeune. Il parle de son travail de bénévole auprès des jeunes et de la manière dont il les traite avec gentillesse quoi qu'ils fassent. Ceci pourrait être une ouverture sur ce qui lui est arrivé (un manque de compassion à son égard quand il était jeune). Jean, une Indienne inscrite de 47 ans, blâme son comportement autodestructeur sur la faible estime qu'elle a d'elle-même, «mon estime à mon égard était assez faible et je me rappelle que cela est dû à la façon dont j'avais été élevée. Mon père était toujours... violent, verbalement et physiquement.» Ce manque d'estime de soi est une caractéristique commune à la plupart des répondants.

Lou, un Indien inscrit de 27 ans, explique pourquoi il ne s'intéresse pas à ce qui lui est arrivé quand il était jeune :

J'ai subi beaucoup de mauvais traitements, fréquemment, dans les placements familiaux. C'est ce qui, je pense, a eu un impact dévastateur sur mon estime de moi et sur la conscience de ma propre valeur. Alors, je me suis isolé beaucoup avec mes sentiments et je ne voulais pas parler à personne ni socialiser... je me sentais sans valeur. Les sévices ont commencé quand j'avais à peu près 9 ans et ont continué jusqu'à ce que j'aie à peu près 13 ans. J'ai commencé à boire à cet âge-là; j'ai commencé à voler de l'alcool à ma mère et à mon père et, nous faisons des parties en rentrant à la maison... les sévices se faisaient sous toutes les formes : sexuels, physiques, mentaux, spirituels. Tous les types de mauvais traitements auxquels vous pouvez penser. J'ai passé au travers. J'étais en colère, je suppose. Très en colère... On m'avait toujours dit que je n'arriverais jamais à rien. Que j'étais un sale petit sauvage. Alors quand j'ai commencé à le croire parce qu'on me le disait tout le temps, ça m'a fait mal, et ça me faisait effectivement sentir sale et sans valeur, n'est-ce pas ? Je ne me préoccupais pas du tout de savoir si j'allais vivre. Je pense à ce moment-là que je voulais même mourir. J'ai essayé à quelques reprises de m'ôter la vie en m'injectant de la cocaïne...

Dans la plupart des histoires des répondants, il est question d'estime de soi et de valeur de soi-même. Ces deux facteurs importants inhérents à toute personne saine manquaient à la plupart des répondants. Lou avait une très bonne opinion de ce qui l'avait amené à mener une vie aussi perturbée. Ce n'est pas juste une sorte de mauvais traitement, mais de nombreuses sortes de mauvais traitements qui ont entraîné Lou à finir comme il l'a fait. On lui avait dit qu'il n'avait aucune valeur. Il a commencé à le croire et à se comporter comme s'il était effectivement sans valeur. Le grand point tournant pour Lou a été sa rencontre avec la culture autochtone qui lui a donné un sentiment de fierté dans son héritage autochtone au lieu de se sentir comme un «sale petit sauvage».

Lorsqu'on discute avec eux pour savoir pourquoi ils ont eu des démêlés avec la justice, la plupart des répondants donnent les mêmes types de raisons, par exemple, sentiment d'être sans valeur, perte de l'identité, toxicomanie, manque de soutien familial, manque de culture. Par exemple, Lee, un Indien inscrit de 49 ans dit :

Oui, je... me sentais rejeté et me sentais comme un paria. J'avais l'impression que personne ne m'aimait parmi les membres... de ma famille. J'avais l'impression d'être juste un numéro et que les gens ne faisaient pas attention à moi. Les gens avaient peur de moi. Alors... quand j'étais dans la collectivité, je m'en allais et je me retirais seul. Ainsi, j'étais toujours à l'écart à cause de la manière dont les choses... étaient; je n'avais pas ce que je voulais quand j'étais jeune. Je n'avais pas ce que mon beau-frère avait. Vous savez, j'avais un beau-frère et il lui était moins difficile qu'à moi d'avoir ce qu'il voulait.

Qu'est-ce qui a aidé ces gens à modifier leur vie complètement ? Les répondants mentionnent souvent le mot respect – le respect qu'ils ont reçu et le respect qu'ils ont donné aux autres. Gary, un Métis de 29 ans, affirme qu'il faut cesser de se haïr soi-même et s'accepter si on veut se redresser :

Pour faire la paix avec vous-même, il y a beaucoup de programmes mais ils ne servent à rien si les gens ne souhaitent pas faire la paix avec eux-mêmes. Alors, il faut s'accepter soi-même. Vous savez, une personne y gagne juste à faire ça – il n'y a pas de carottes suspendues devant vos yeux... il faut juste s'impliquer. C'est 50-50; si vous faites travailler un détenu dans un endroit pour aider les autres détenus, ou

cela cause de la jalousie ou bien il y a une sorte de domination qui s'installe ainsi qu'un modèle de comportement.

Pour Gary, son amour pour les enfants l'a aidé à se redresser. «Le fait est que je ne pouvais laisser personne s'approcher de moi et pourtant, j'aurais aimé, vous savez ? Mon Dieu, ils ont un grand sourire. Ils me montrent comment laisser les gens être eux-mêmes.» Pour la première fois dans la vie de Gary, il était accepté tel qu'il était. C'est cette acceptation qui a changé sa perception de lui-même, «c'est comme, ...je pense différemment – je marche différemment, je me sens différent et j'ai l'air différent.»

La plupart des répondants disent également qu'ils ont eu un changement d'attitude. Felix, un Indien inscrit de 57 ans, dit ceci, au sujet de sa nouvelle attitude :

Mon attitude a toujours été une partie de mon rétablissement, de ma réussite. Une attitude faisant en sorte que je peux toujours aider les gens. J'ai une attitude qui a été générée par le climat de dysfonction où j'ai grandi... une bonne partie de ma vie a évolué ou a tourné autour de l'église. Ainsi, j'ai eu un tas de... nouveaux amis, des amis non alcooliques et des connaissances,... et l'acceptation dont on a fait preuve à mon égard.

Ces répondants n'ont pas changé leur vie par miracle; il a fallu différents facteurs combinés ensemble pour les mettre sur la voie du rétablissement. Ces facteurs comprennent : la sobriété, la spiritualité, l'identification culturelle, l'identification personnelle positive et l'éducation. Pour la plupart des répondants, c'est une combinaison de ces facteurs qui les a aidés à modifier leur vie radicalement. Pour certains, les étapes ont été différentes mais pour la plupart, cela revenait à posséder un sens positif de leur identité personnelle.

Un autre thème commun est le fait qu'il faut redonner ce que l'on vous a donné et montrer aux gens qui vous aident que quelqu'un les aime. Il est possible que ce soit quelque chose qui leur ait manqué dans leur jeunesse. Le fait de faire du bénévolat indique également qu'ils sont acceptés par la société au lieu de se trouver à l'extérieur de la société. Comme l'affirme McCormick (1995), «être socialement en relation avec d'autres personnes est l'une des clés du ressourcement pour les peuples des Premières nations.»

Dans ces histoires de vie, nous avons trouvé que le ressourcement peut prendre de nombreuses formes. Le rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones (1996) définissait le ressourcement en termes autochtones comme un rétablissement personnel et sociétal à partir des effets durables de l'oppression et de l'expérience raciste systématique vécue au cours de plusieurs générations. Csordas (1983) décrit trois sortes de ressourcement : physique, spirituel et la guérison des mémoires. Ces trois types de ressourcement se retrouvent à de nombreuses reprises dans les histoires des répondants sur leur rétablissement. De nombreux répondants ont fait de faux départs qui ont tourné court à cause de leurs vieux comportements autodestructeurs. C'est seulement quand ils ont expérimenté ces trois types de ressourcement qu'ils ont pu commencer leur cheminement vers un entier rétablissement. La route peut sembler différente pour tous les répondants mais tous ont présenté en commun les facteurs suivants : la sobriété, la spiritualité, l'identité culturelle, l'identité personnelle positive et l'éducation.

La présente étude démontre également que la spiritualité et les activités culturelles autochtones sont un facteur majeur dans le rétablissement des ex-délinquants. Cependant, de nombreux répondants ont mentionné que ces activités n'avaient pas toujours été suivies (pendant leur séjour en prison). Selon Zellerer (1992), la spiritualité autochtone n'est pas toujours permise et, il arrive même que certains établissements y fassent obstacle. La présente étude a révélé que la spiritualité autochtone n'est pas toujours prise au sérieux dans tous les établissements. Il a été question de manifestations ouvertes de manque de courtoisie et de respect à l'égard des peuples, des objets et des endroits autochtones. Les établissements doivent montrer du respect à l'égard de ces programmes pour que ceux-ci soient également respectés par les employés, les détenus et les participants. Cory, un Indien inscrit de 53 ans, a trouvé que bien souvent le personnel des services correctionnels ne respectait pas les cérémonies autochtones :

J'ai rencontré beaucoup de harcèlement, beaucoup d'obstacles lorsque j'ai essayé de faire faire une évaluation dans une suerie. Il y avait toujours des gardes et ils comptaient les présences. Alors là, j'essaie de

faire mon évaluation de chaque détenu qui vient dans les cercles... et soudain, pouf, c'est l'heure de finir ! Vous comprenez ? Ils essaient toujours de faire dérailler le système d'une façon ou d'une autre... Nous avons de nombreux Aînés qui travaillent ici, mais on ne les prend pas au sérieux, on ne les reconnaît pas.

L'identité culturelle était un autre facteur important dans le processus de ressourcement. Pour de nombreux répondants, leur premier contact avec l'identité culturelle a été également le premier contact avec un Aîné. Certains de ces contacts ont eu lieu à titre personnel ou parce que l'Aîné faisait office de modèle de comportement ou exerçait à titre professionnel (l'Aîné dirigeait un programme).

La présente étude a de nombreux points forts et de nombreux points faibles. Les histoires des délinquants sont une des grandes forces et l'épine dorsale de l'étude. Les histoires étaient plus structurées et plus complexes que celles de la première étude (à cause des changements dans le questionnaire). Par conséquent, il a été possible d'analyser les données de façon plus systématique. Le fait d'avoir recours à des transcriptions pour appuyer les questionnaires a permis un meilleur codage. La manière dont les entrevues étaient faites, très en profondeur et avec sympathie, a constitué une grande force car les répondants ont partagé leurs expériences sans réserve.

Un des points faibles de l'étude a été que l'énergie des répondants semblait diminuer au fur et à mesure que l'entrevue se déroulait. Par conséquent, les sections sur la manière de rentrer dans le droit chemin et d'y rester n'ont pas été examinées avec autant d'attention que les sections précédentes.

Quelles sont les implications de cette étude ? Nous savons dans une certaine mesure ce qui fonctionne pour les délinquants autochtones. Ceux-ci ont besoin non seulement de programmes particuliers, mais aussi qu'on leur enseigne leur culture parce que la plupart d'entre eux n'ont jamais eu la possibilité de le faire avant d'entrer dans le système correctionnel. La plupart des répondants n'ont pas de respect pour eux-mêmes; il faudrait élaborer des programmes axés sur ce besoin particulier.

Il est également clair qu'il n'y a pas une seule solution à ce problème mais de nombreuses solutions. Les répondants ont commencé à se rétablir une fois qu'ils ont eu découvert leur valeur personnelle et leur appartenance à une entité. La plupart croyaient qu'ils étaient à l'écart de la société. Ils ont commencé à se rétablir quand on leur a montré qu'ils étaient partie intégrante de la société ou qu'ils pourraient l'être.

Ces réponses ont d'importantes implications pour les collectivités, les stratégies de réinsertion, et la conception et l'exécution des programmes. Des agences et des personnes clés dans les services correctionnels et dans les collectivités possèdent un rôle unique à jouer en offrant aux délinquants autochtones des programmes et des services appropriés sur le plan culturel. Les répondants ont manifesté fortement l'impact positif de la culture et de la spiritualité autochtones sur le processus de ressourcement et de réadaptation. L'importance de la famille dans leur vie est également évidente, et il faut que ce soutien communautaire se poursuive pour maintenir les contacts positifs qui aboutiront à une réinsertion réussie.

Par ailleurs, les données prouvent qu'il existe des possibilités d'appliquer des mesures de prévention du crime dans un environnement correctionnel et un environnement communautaire. On s'attend à ce que la mise en œuvre d'interventions holistiques dans la collectivité renforce les personnes, les familles et les collectivités autochtones. Plus précisément, on espère que le soutien étendu et l'encouragement à la spiritualité et à la collectivité autochtones, à l'intérieur et à l'extérieur des établissements, réduiront le nombre de personnes autochtones impliquées dans le système de justice pénale.

BIBLIOGRAPHIE

- BESOZZI, C. «L'opinion des détenus sur la récidive», *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 5, n° 3, 1993, p. 41-45.
- BOE, R. «Les détenus autochtones : tendances et projections démographiques», *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 12, n° 1, 2000, p. 7-9.
- BONTA, J., LIPINSKI, S. et MARTIN, M. «The characteristics of Aboriginal recidivists», *Canadian Journal of Criminology*, vol. 34, n°s 3-4, 1992, p. 517-521.
- CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE. *Services correctionnels pour adultes au Canada, 1999-2000*, N° 85-211 au catalogue, Statistique Canada, 2001.
- COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES. *Par-delà les divisions culturelles : Un rapport sur les autochtones et la justice pénale au Canada*, Approvisionnement et Services Canada, 1996.
- CSORDAS, T. «The rhetoric of transformation in ritual healing», *Culture, Medicine & Psychiatry*, vol. 7, 1983, p. 333-375.
- FOURNIER, S. et GREY, E. *Stolen from our embrace: The abduction of first nations children and the restoration of Aboriginal communities*, Vancouver, C.-B., Douglas & MacIntyre, 1997.
- HODGSON, M. «Shattering the silence: Working with violence in Native communities» dans *Healing voices: Feminist approaches to therapy with women*, p. 33-44, Toni Ann Laidlaw (dir.), San Francisco, CA, Jossey-Bass Publishers, 1990.
- HODGSON, M. et HECKBERT, D. *Guérison, spiritualité et rétablissement : facteurs associés au succès de la réinsertion*, Ottawa, Solliciteur général Canada, Collection sur les Autochtones (CA 11), 1995.
- JACKSON, M. «Locking up Natives in Canada», *University of British Columbia Law Review*, vol. 23, n° 2, 1989, p. 215-300.
- JOHNSTON, J. C. *Enquête sur les délinquants autochtones : Examen de dossiers et entrevues*, Rapport de recherche R-61, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 1997.
- JOHNSTON, J. C. «Enquêtes sur les délinquants autochtones sous responsabilité fédérale : Un sommaire», *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 12, n° 1, 2000, p. 25-27.

- LAPRAIRIE, C. «Reconstructing theory: Explaining Aboriginal over-representation in the criminal justice system in Canada», *Australian and New Zealand Journal of Criminology*, vol. 30, n° 1, 1997, p. 39-54.
- MARTINSON, R. «What works? Questions and answers about prison reform», *The Public Interest*, vol. 35, 1974, p. 22-54.
- MCCORMICK, R. «The facilitation of healing for the First Nations people of British Columbia», *Canadian Journal of Native Education*, vol. 21, n° 2, 1995, p. 251-322.
- MOTIUK, L. «L'emploi des délinquants : Un objectif pour la réduction du risque et des besoins», *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 8, n° 1, 1996, p. 22-24.
- SERVICE CORRECTIONNEL CANADA. *Profil instantané d'une journée des détenus sous responsabilité fédérale - Août 2000*. Recueil de données préparé par la Direction de la recherche, 2000a.
- SERVICE CORRECTIONNEL CANADA. *Le retour en toute sécurité des délinquants dans la communauté : Aperçu statistique*, Ottawa, Direction de la recherche, 2000b.
- SHORTEN, L. *Without reserve: Stories from urban natives*, Edmonton, Alberta, NeWest Publishers, 1991.
- SINCLAIR, M. *The historical relationship between the Canadian justice system and Aboriginal people*, allocution prononcée devant le Réseau de la justice autochtone, Aylmer, Québec, 1997.
- STATISTIQUE CANADA. *Recensement de la population*, Ottawa, 1996.
- TREVETHAN, S., TREMBLAY, S. et CARTER, J. *La surreprésentation des Autochtones dans le système de justice*, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, 2000.
- WALDRAM, J. B. *The way of the pipe: Aboriginal spirituality and symbolic healing in Canadian prisons*, Peterborough, Ontario, Broadview Press, 1997.
- WALDRAM, J. B. «Aboriginal spirituality in corrections: A Canadian case study in religion and therapy», *American Indian Quarterly*, vol. 18, n° 2, 1994, p. 197-214.
- ZELLERER, E. «Native spirituality behind bars: A policy proposal», *Canadian Journal of Native Studies*, vol. 12, n° 2, 1992, p. 251-268.

ANNEXE A

NECHI TRAINING RESEARCH AND HEALTH PROMOTIONS INSTITUTE

et

NATIVE COUNSELLING SERVICES OF ALBERTA

**FACTEURS ASSOCIÉS À UNE RÉINSERTION RÉUSSIE :
Étude de suivi des délinquants autochtones**

PHASE II

QUESTIONNAIRE

16 juin 1999

NOM DE L'INTERVIEWEUR :

LIEU DE L'ENTREVUE :

DATE DE L'ENTREVUE :

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PARTICIPANT :

Santé

16. En règle générale, quel est votre état de santé physique ?
Médiocre ___ Assez bon ___ Bon ___ Excellent ___
17. En règle générale, quel est votre état de santé mentale-affective ?
Médiocre ___ Assez bon ___ Bon ___ Excellent ___
18. Est-ce que votre santé a toujours été comme ça ? Expliquez.

Éducation

19. Combien d'années d'études avez-vous terminées ?
20. Êtes-vous allé(e) dans une école professionnelle ou commerciale ?
Oui Non
21. Dans l'affirmative, précisez brièvement.
22. Avez-vous suivi des cours dans un collège communautaire ou un établissement technique : Oui Non
23. Dans l'affirmative, donnez le nom des cours et des programmes :
24. Êtes-vous allé(e) à l'université : Oui Non
25. Dans l'affirmative, donnez le nom des cours et des programmes :
26. Avez-vous suivi d'autres programmes de formation ? Oui Non
27. Dans l'affirmative, donnez le nom des cours et des programmes :
28. Êtes-vous allé(e) dans une école résidentielle ? Oui Non
Dans l'affirmative, où ?
29. Dans l'affirmative, pendant combien de temps ?
30. Est-ce que l'un ou l'autre de vos parents ont été dans un pensionnat ?
Oui Non

31. Par qui avez-vous été élevé(e) principalement?
- | | |
|-----------------------|----------------|
| Parents | Oncle |
| Mère seulement | Grands-parents |
| Père seulement | Grand-mère |
| Un oncle et une tante | Grand-père |
| Une tante | Frère ou sœur |
| D'autres parents | |

32. Avez-vous jamais eu à vivre en :
- Orphelinat
 - Placement familial de la protection de l'enfance
- Pendant combien de temps?

SECTION II : LES JEUNES ANNÉES

Maintenant, j'aimerais que vous me parliez de vos jeunes années.

33. Où avez-vous grandi (cochez toutes les réponses appropriées) :
- Grande ville
 - Petite ville
 - Région rurale
 - Réserve
 - Établissement
34. Choisissez trois mots qui décriraient le mieux ce qu'a été votre enfance.
35. Donnez une explication pour chaque mot.
36. Choisissez trois mots qui décriraient le mieux ce qu'a été votre adolescence.
37. Donnez une explication pour chaque mot.

SECTION III : ADOPTION D'UN COMPORTEMENT DÉLINQUANT

Maintenant, j'aimerais que vous me parliez de la manière dont vous avez commencé à tomber dans la délinquance.

38. Avez-vous jamais eu affaire aux systèmes pour jeunes contrevenants ou pour délinquants juvéniles ?
- Oui Non

39. Dans l'affirmative, avez-vous été en :
- | | |
|-------------------------------|---|
| placement familial | foyer de groupe |
| centre d'éducation surveillée | établissement fermé |
| placement auprès d'un Aîné | placement auprès d'un membre de la collectivité |
| autre type de placement | sanction purgée dans la collectivité |
- Pendant combien de temps ?
40. Pendant combien de temps avez-vous été traité(e) comme jeune contrevenant ou délinquant juvénile ?
41. Quel âge aviez-vous quand vous avez été accusé(e) pour la première fois d'une infraction ?
42. De quelle infraction s'agissait-il ?
43. Au cours des années, quels types d'infractions avez-vous commis ?
44. Au cours des années, combien d'infraction avez-vous commises en tout ?
45. Au cours des années, combien de fois avez-vous été condamné(e) pour des infractions (soit que vous ayez plaidé coupable ou que vous ayez été reconnu(e) coupable) ?
46. En termes de décisions et de peines, combien de fois, à l'âge adulte, avez-vous :
- reçu une amende ?
 - été mis(e) en probation ?
 - été condamné(e) à une peine dans un établissement provincial ?
 - été condamné(e) à une peine dans un pénitencier fédéral ?
 - été averti(e) et renvoyé(e) chez vous ?
 - reçu l'ordre de donner une compensation à la victime ?
 - reçu l'ordre de faire du service communautaire ?
 - été l'objet d'autres décisions ?
47. Laquelle de ces peines ou de ces décisions a-t-elle eu le plus d'impact sur vous ? Pourquoi ?
48. Que considérez-vous être l'infraction la plus grave ?
49. Quelle a été la peine la plus longue que vous ayez reçue ?
50. Quel âge aviez-vous la dernière fois que vous avez été condamné(e) ?
51. Pendant combien de temps, à votre avis, avez-vous eu des démêlés avec la justice ?

52. Expliquez pourquoi, à votre avis, vous aviez des démêlés avec la justice.
53. Qu'auriez-vous eu besoin que vous donnent vos parents ou les personnes qui se sont occupées de vous pour vous aider à faire de meilleurs choix et à éviter de vous impliquer dans des activités criminelles ?

SECTION IV : ABANDON DU COMPORTEMENT DÉLINQUANT

Maintenant, j'aimerais que me disiez un peu comment vous avez abandonné votre comportement délinquant; comment vous avez modifié radicalement votre vie :

54. Pouvez-vous me dire quelles ont été les influences qui vous ont aidé(e) à abandonner votre comportement délinquant ? (Explorez chacune d'entre elles si elles s'appliquent – de quoi s'agissait-il ? Qui étaient les gens importants ? Qu'ont-ils fait qui vous a influencé(e) ?).
55. Maîtrise de la toxicomanie.
56. Contacts avec des Aînés.
57. Spiritualité et cérémonies autochtones.
58. Autre(s) influence(s) de nature spirituelle comme le christianisme.
59. Programmes autochtones dans les établissements comme ceux des agents de liaison autochtones, des cercles de la parole, de la fraternité autochtone, des Aînés.
60. Programmes et services autochtones dans la collectivité.
61. Un nouveau sens de votre identité personnelle.
62. En avoir assez d'avoir des ennuis.
63. Le sentiment qu'il y a de meilleures manières de vivre.
64. Les programmes correctionnels en établissement donnés par le SCC ou d'autres services correctionnels provinciaux, comme les programmes d'apprentissage cognitif des compétences, *Breaking Barriers*, ou des programmes de prévention des rechutes, d'enseignement, de services psychologiques, d'enseignement professionnel, de gestion des cas – lesquels vous ont aidé(e) et comment ?

65. Programmes menés par des groupes extérieurs comme les AA, les NA, l'Institut Nechi, les NCSA, etc.
66. Les programmes correctionnels dans la collectivité – lesquels vous ont aidé(e) et comment ?
67. Quels sont les programmes correctionnels qui ne vous ont pas aidé(e) et pourquoi ?
68. Personnel des services correctionnels – qu'ont fait certains membres du personnel (comme des AC, des agents de loisir, du personnel des programmes, des agents de libération conditionnelle, etc.) qui vous a aidé(e) ?
69. La famille.
70. Les amis.
71. Vos valeurs personnelles.
72. D'autres influences utiles.
73. Les visites reçues pendant que vous étiez en prison.

Demandez aux participants de classer par ordre les trois influences les plus importantes (1, 2, 3).

SECTION V : RESTER DANS LE DROIT CHEMIN

Maintenant, j'aimerais que vous me parliez de ce que vous faites pour rester dans le droit chemin et de ce qui vous est utile à cet égard. Explorez chacune des réponses suivantes soigneusement – Qu'est-ce que cela signifie ? De quoi s'agit-il ? Quelles sont les personnes importantes ? Que font-elles qui vous soit utile ?

74. Rester abstinent(e) et sobre.
75. Développement spirituel et cérémonies autochtones
76. Autres pratiques spirituelles.
77. Activités culturelles.
78. Valeurs et identité personnelles.
79. Aider les autres (bénévolat).

80. Emploi.
81. Éducation et formation.
82. Thérapie et counseling.
83. Famille.
84. Amis.
85. Programmes correctionnels dans la collectivité comme la surveillance, et la prévention de la rechute.
86. Personnel correctionnel comme les agents de libération conditionnelle.
87. Programmes dans la collectivité.
88. Groupes d'entraide.
89. Quelles activités de perfectionnement personnel suivez-vous ?
90. Autres influences utiles.

Demandez aux participants de classer les trois influences les plus utiles (1, 2, 3).

ANNEXE B

L'EXPÉRIENCE D'UN INTERVIEWEUR

Ma première entrevue, le 16 juillet 1999, a eu lieu dans un appartement sombre et mal tenu d'une partie peu engageante de la ville. J'étais assez nerveuse quand je suis entrée dans la maison d'un tueur reconnu coupable, d'un individu responsable d'abus sexuels et de mauvais traitements à l'égard de sa femme et de ses enfants. Il m'a offert une tasse de café et nous avons commencé à faire l'entrevue. Au début, l'homme assis juste à quelques pieds de moi portait un masque et, devant lui, un bouclier ... pour parer à toute attaque, je suppose. Au bout d'une heure d'entrevue, à peu près, il a laissé tomber le bouclier, et ensuite, le masque est parti aussi. L'individu était aussi nerveux que moi, sinon plus, parce que personne n'avait jamais pris le temps de s'asseoir et de parler avec lui pendant un bout de temps. Personne ne lui avait jamais parlé sans le juger ou le craindre. Personne n'avait jamais pris le temps d'apprendre qui il était et ce qu'étaient ses craintes et ses rêves. Personne ne lui avait jamais montré du respect. Trois heures plus tard, son esprit a touché le mien et nous nous sommes embrassés quand je suis partie. Neuf mois après, nous sommes encore en contact. Il travaille actuellement à la rédaction d'un livre sur sa vie parce que quelqu'un veut réellement connaître son histoire.

J'ai interviewé 44 hommes et 10 femmes, soit un total de 54 ex-délinquants, en Alberta. C'est une expérience que je n'oublierai jamais. Mes amis et ma famille me demandent quelquefois, «Tu n'avais pas peur ? Ce sont des ex-condamnés, et tu étais toute seule avec eux!» Non je n'ai pas eu peur. Il s'agissait de gens qui avaient été mal guidés, auxquels on n'avait enseigné ni la morale, ni les valeurs ni les limites, et que l'on n'avait pas aimés. C'était des gens qui avaient tout simplement fait d'énormes erreurs, en avaient tiré des leçons et souhaitaient maintenant poursuivre leur vie.

J'ai appris énormément au cours de cette courte période que j'ai passée avec ces gens si courageux. À mesure qu'ils me racontaient leurs histoires, honnêtement et franchement, j'étais de plus en plus consciente de mon combat personnel de mère s'efforçant d'enseigner le bien et le mal à mes enfants. J'ai appris que quoi que je fasse pour mes enfants, en tant qu'individus, ce sont eux qui décideront, en dernier ressort, du déroulement de leur vie. C'est leur propre chemin qu'ils devront suivre. En tant que parents, nous souhaitons tous faire du mieux que nous pouvons. Certains de nos enfants seront attirés vers un groupe qui ne leur convient pas. D'autres essaieront des drogues; d'autres, qui sait, tueront quelqu'un. Certains de nos enfants grandiront sains et solides, réussiront à l'école et deviendront des docteurs, des avocats ou des agents de police. Notre amour doit persister au-dessus de tout cela, quoi que fassent nos enfants parce qu'ils sont ce qu'ils sont et non pas ce qu'ils font.

J'ai également appris que les critiques les plus virulents de ces hommes et de ces femmes sont des gens comme vous et moi qui n'ont jamais connu la vie très difficile qu'ils ont menée. Nos préjugés sont issus de nos propres perceptions de ce qui est bien et de ce qui est mal. Nous considérons ces gens comme faibles et sans énergie. Nous oublions la force considérable qu'il leur a fallu pour suivre ce chemin difficile. Vous êtes-vous déjà demandé combien de patience, de tolérance et de force il fallait pour vivre dans la rue ? Pour survivre aux mauvais traitements de toutes sortes, pour se voir ensuite désavoué par tout le monde y compris la famille ? Est-ce que vous n'auriez pas droit à avoir une deuxième chance dans la vie ? Qui sommes-nous pour juger ces gens si durement ? Nous oublions de pardonner, de soutenir, de renforcer et d'aimer nos frères et nos sœurs de façon à ce qu'ils puissent regagner leur santé et leur bien-être. Nous oublions de créer l'harmonie et l'équilibre. N'est-il pas mieux d'aider celui qui est tombé à se relever plutôt que de lui donner des coups de pied quand il est par terre.

Chacune de ces personnes m'est devenue très proche. Je suis honorée d'avoir eu la possibilité de partager une part de moi-même avec elles et d'avoir eu le privilège d'être à leur écoute.

ANNEXE C PROFIL DU RÉPONDANT

Numéro de code	Sexe	Statut d'autochtone	Âge	Pseudo-nyme	Condamnations déclarées par les participants
1	Homme	Métis	49	Alex	Voies de fait, facultés affaiblies, vol d'auto, introduction par effraction
2	Homme	Indien inscrit	52	Aaron	Facultés affaiblies, introduction par effraction, incitation de mineur, voies de fait causant des lésions corporelles, port d'arme dangereuse
3	Homme	Indien inscrit	36	Arby	Voies de fait, voies de fait graves
4	Femme	Indienne non inscrite	52	Alice	Fraude
5	Homme	Indien inscrit	42	Ashley	Recel, voies de fait avec violence, port d'arme, conduite avec facultés affaiblies
6	Homme	Indien inscrit	37	Barry	Vol d'auto, trafic de drogue, fabrication d'alcool, vol qualifié, introduction par effraction
7	Homme	Indien inscrit	34	Bill	Vol, voies de fait, commerce illicite, possession de drogue, infractions contre les biens
8	Homme	Indien inscrit	35	Bob	Vol, vol d'auto, avaries faites avec intention, meurtre
9	Homme	Indien inscrit	49	Blane	Vol d'auto, infractions contre les biens, vol à l'étalage, conduite avec facultés affaiblies, possession d'arme à feu
10	Homme	Métis	35	Colin	Méfais, introduction par effraction, obstruction, vol, possession, infractions contre les biens
11	Homme	Indien non inscrit	41	Conan	Vol qualifié, voies de fait, tentative de meurtre, meurtre
12	Homme	Indien inscrit	38	Carl	Intrusion, conduite avec facultés affaiblies, voies de fait, meurtre
13	Homme	Indien inscrit	41	Doug	Vol, dommages matériels, vol à main armée, voies de fait
14	Homme	Indien inscrit	59	Darin	Voies de fait causant des lésions corporelles, vol qualifié, voies de fait, accusation d'infraction sexuelle, infractions mineures, évasion
15	Homme	Indien inscrit	32	Derik	Vol, introduction par effraction, possession de drogue, commerce illicite, vol à main armée, séquestration, conduite avec facultés affaiblies, délit de fuite, avoir déchargé une arme à feu
16	Femme	Indienne inscrite	54	Carla	Possession de liqueur, méfaits, voies de fait, tentative de meurtre
17	Homme	Métis	34	Don	Contacts sexuels avec un enfant
18	Homme	Métis	46	Dean	Commerce illicite, conduite avec facultés affaiblies, voies de fait, vol de véhicule, homicide, possession de drogue

Numéro de code	Sexe	Statut d'autochtone	Âge	Pseudo-nyme	Condamnations déclarées par les participants
19	Homme	Métis	50	Dan	Conduite avec facultés affaiblies, vol, vol qualifié avec violence, voies de fait causant des lésions corporelles, manquement aux conditions de la probation, introduction par effraction
20	Homme	Métis	53	Earl	Voies de fait, introduction par effraction, infractions relatives à la conduite d'un véhicule, vol d'auto, port d'arme
21	Homme	Métis	39	Erik	Conduite avec facultés affaiblies, possession de drogue, voies de fait, commerce illicite, vol qualifié, recel
22	Homme	Métis	40	Frank	Possession de drogue, voies de fait, vol de véhicule, port d'arme, avoir déchargé un fusil
23	Homme	Métis	57	Fred	Vol qualifié, crimes avec violence, tentative de meurtre, complicité, vol
24	Homme	Indien inscrit	47	Felix	Introduction par effraction, possession de drogue, vol, bagarre
25	Homme	Métis	28	Franz	Voies de fait, vol, homicide, vol à main armée, port d'arme, méfait public
26	Homme	Indien inscrit	46	Glenn	Tentative de meurtre, fraude, introduction par effraction, voies de fait causant des lésions corporelles, vol qualifié, voies de fait, détournement, séquestration, enlèvement
27	Homme	Métis	29	Gary	Voies de fait, tentative d'homicide involontaire, vol à l'étalage
28	Homme	Métis	32	Garth	Introduction par effraction, vol à l'étalage, vol, vol important de voiture (<i>grand theft auto</i>)
29	Homme	Métis	31	Hank	Vol qualifié, voies de fait, vol, vol important de voiture (<i>grand theft auto</i>), biens volés, défaut de comparaître, voies de fait contre un policier
30	Homme	Métis	52	Harry	Vol, voies de fait contre un policier, faux, conduite avec facultés affaiblies, utilisation dangereuse d'une arme à feu
31	Homme	Métis	64	Harold	Introduction par effraction, conduite avec facultés affaiblies, voies de fait
32	Homme	Métis	57	Henry	Introduction par effraction, vol, faux
33	Homme	Métis	55	Jake	Faux, vol, infractions relatives à la conduite d'un véhicule, introduction par effraction, voies de fait
34	Homme	Métis	53	Jerry	Conduite avec facultés affaiblies, causer du désordre, voies de fait contre un policier, voies de fait causant des lésions corporelles, possession de drogue
35	Homme	Métis	51	Gerald	Accusations relatives à l'alcool, vol, introduction par effraction, conduite avec facultés affaiblies, infractions contre les biens, fraude, évasions
36	Homme	Métis	57	Kane	Voies de fait, introduction par effraction, vol de voiture

Numéro de code	Sexe	Statut d'autochtone	Âge	Pseudo-nyme	Condamnations déclarées par les participants
37	Homme	Métis	56	Ken	Conduite avec facultés affaiblies, introduction par effraction, voies de fait, évasions, vol de voiture
38	Homme	Indien inscrit	40	Larry	introduction par effraction, agression sexuelle, voies de fait graves, homicide involontaire, torture
39	Homme	Indien inscrit	32	Lane	Voies de fait, introduction par effraction, vol
40	Homme	Indien inscrit	34	Leman	Voies de fait, homicide involontaire
41	Homme	Indien inscrit	27	Lou	Introduction par effraction, possession de drogues, vol de voiture, vol qualifié, trafic de drogue
42	Homme	Indien inscrit	49	Lee	Voies de fait, introduction par effraction, vol, consommation d'alcool avant l'âge, faux, fraude, tentative de meurtre
43	Homme	Indien inscrit	58	Lyle	Possession de contenant ouvert d'alcool, état d'ivresse, vol qualifié
44	Homme	Indien inscrit	27	Marcus	Recel, voies de fait, alcoolisme au volant, vol qualifié, introduction par effraction, possession de drogue
45	Femme	Indienne inscrite	42	Candice	Vol à l'étalage, vol de voiture, abandon, conduite avec facultés affaiblies, consommation d'alcool en public, vol
46	Homme	Métis	21	Chris	Introduction par effraction, vol de voiture, vol, infractions relatives à la conduite d'un véhicule
47	Homme	Indien inscrit	53	Cory	Infraction en rapport avec l'alcool, voies de fait
48	Homme	Indien inscrit	50	Marvin	Introduction par effraction, vol, voies de fait, intrusion, accusations d'infraction contre les biens, voies de fait avec une arme
49	Homme	Indien inscrit	39	Jason	Introduction par effraction, vol, vol à main armée, incendie criminel
50	Homme	Indien inscrit	53	Joe	Introduction par effraction, vol qualifié avec violence, conduite avec facultés affaiblies
51	Homme	Indien non inscrit	48	Jeff	Avaries faites avec intention, vol, méfaits, introduction par effraction, voies de fait contre un policier
52	Homme	Métis	47	Mel	Conduite avec facultés affaiblies, vol, infractions relatives à la conduite d'un véhicule, ivresse publique, crimes avec violence, vol important (<i>grand theft</i>)
53	Homme	Indien inscrit	52	Neil	Vol, crimes avec violence, faux, infractions en matière de drogue, tentative de meurtre, vol à main armée, voies de fait
54	Femme	Indienne inscrite	47	Jean	Vol important (<i>grand theft</i>), introduction par effraction, tentative de meurtre, voies de fait, possession, voies de fait causant des lésions corporelles

Numéro de code	Sexe	Statut d'autochtone	Âge	Pseudo-nyme	Condamnations déclarées par les participants
55	Femme	Indienne inscrite	29	Kim	Voies de fait causant des lésions corporelles, vol, voies de fait, sollicitation, défaut de comparaître, arme dissimulée, voies de fait graves, fraude, intention de blesser
56	Femme	Indienne non inscrite	33	Kristi	Vol qualifié avec violence, vol à main armée, prostitution
57	Femme	Indienne inscrite	39	Diane	Vol, voies de fait, sollicitation, tentative de meurtre, voies de fait graves, voies de fait causant des lésions corporelles, possession
58	Femme	Indienne inscrite	46	Sue	Violence, vol, voies de fait causant des lésions corporelles, fraude, faux, vol qualifié avec violence
59	Femme	Indienne inscrite	38	Sally	Voies de fait causant des lésions corporelles, vol qualifié avec violence, introduction par effraction, sollicitation, recel, défaut de comparaître
60	Femme	Indienne inscrite	43	Nancy	Vol qualifié avec violence, vol, introduction par effraction, accusations pour infractions liées à l'alcool, prostitution
61	Femme	Indienne inscrite	24	Kim	Vol, conduite avec facultés affaiblies, défaut de comparaître
62	Homme	Métis	43	Jay	Violence, voies de fait, introduction par effraction, méfaits
63	Homme	Indien inscrit	34	Jason	Vol, introduction par effraction, voies de fait, voies de fait graves, usage dangereux d'une arme, agression sexuelle
64	Homme	Inuit	38	Denise	Vol, avoir consommé de l'alcool avant l'âge permis, ivresse publique, voies de fait causant des lésions corporelles, tentative de meurtre, menaces de mort
65	Femme	Métis	43	Monique	Méfaits, vol, incendie criminel, intrusion
66	Homme	Métis	51	Wayne	Introduction par effraction, voies de fait, infractions relatives à la conduite d'un véhicule
67	Homme	Indien inscrit	25	Terry	Vol qualifié, vol
68	Homme	Indien inscrit	40	Zane	Agression sexuelle, infractions liées à l'alcool